



de la part du
Peuple japonais



**Évaluation finale du projet
« Répondre aux besoins urgents des femmes et des
jeunes filles affectées par la crise humanitaire dans le
nord de la Côte d'Ivoire et assurer leur pleine
participation à la réponse humanitaire »**



Rapport Final

Décembre 2025

Anzian Kouadja, Consultant
anzian.kouadja@gmail.com

Acronymes

ACF	Action contre la Faim
AGR	Activité Génératrice de Revenus
AVEC	Association de Valorisation de l'entraide communautaire
AVSI	Association des Volontaires pour le Service International
CAD	Comité d'Aide au Développement
CIAUD	Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement
CNS	Conseil National de Sécurité
DAARA	Direction d'Aide et d'Assistance aux Réfugiés et Apatrides
DR MIRAH	Direction régionale des Ressources Animales et Halieutiques
DRENA	Direction régionale de l'éducation nationale et de l'alphabétisation
DRFFE	Direction régionale de la femme, famille et enfant
DRPS	Direction régionale de la protection sociale
DRS	Direction régionale de la Solidarité
GIZ	Coopération Allemande
IASC	Comité Permanent Inter-Organisations
IRC	International Rescue Committee
MAEIAIE	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur
MCSLP	Ministère de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté
MFFE	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
MSF	Médecins sans frontières
NFI	Non-Food Item
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OIM	Organisation internationale pour les migrations
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PMH	Pompe à motricité humaine
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SNU	Système des Nations Unies
UNHCR	Agence des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VBG	Violences Basées sur le Genre
WASH	Eau, Assainissement et Hygiène

Table des matières

I.	Résumé exécutif	5
II.	Contexte, Historique et description du projet.....	12
III.	Objectifs et portée de l'évaluation.....	14
3.1.	Objectifs.....	14
3.2.	Portée de l'évaluation	15
IV.	Méthodologie et limites de l'évaluation	16
4.1.	Méthodologie sensible au genre	16
4.2.	Collecte des données, analyse des données et échantillonnage.....	16
4.3.	Consultation des parties prenantes.....	17
4.4.	Éthique, Intégrité et conformité.....	17
4.5.	Limites de l'évaluation	19
V.	Constatations	19
5.1.	Pertinence.....	19
5.2.	Efficacité.....	24
5.3.	Efficiéce	2
5.4.	Cohérence	4
5.5.	Impact	5
5.6.	Durabilité	7
5.7.	Genre, Équité et Droits humains.....	8
5.8.	Inclusion de handicap	9
VI.	Conclusions	10
6.1.	Conclusion / Pertinence	10
6.2.	Conclusion / Efficacité.....	10
6.3.	Conclusion / Efficiéce.....	11
6.4.	Conclusion / Cohérence	12
6.5.	Conclusion / Durabilité.....	12
6.6.	Conclusion / Genre, Equité, Droits Humains	13
6.7.	Conclusion / impact	14
6.8.	Conclusion / Inclusion de Handicap	15
VII.	Recommandations	15
VIII.	Leçons apprises et innovations.....	17
IX.	ANNEXES : Les termes de référence.....	18
➤	Revue documentaire.....	21
➤	Entretien avec les personnes-ressources	21
➤	Visites de terrain, questionnaire et enquête	21
	La liste de personnes ou organisations consultées.....	43
	La liste de documents/publications revu-e-s et cité-e-s,.....	43

I. Résumé exécutif

Contexte et introduction

Dans le contexte de la dégradation de la situation sécuritaire au Sahel, ayant entraîné un afflux massif de demandeurs d'asile, principalement en provenance du Burkina Faso, la Côte d'Ivoire a vu ses régions septentrionales confrontées à une pression humanitaire sans précédent.

Le projet intitulé « Répondre aux besoins urgents des femmes et des jeunes filles affectées par la crise humanitaire dans le nord de la Côte d'Ivoire et assurer leur pleine participation à la réponse humanitaire », mis en œuvre par ONU Femmes avec le soutien financier du Gouvernement japonais (548 532 USD), s'inscrit dans cette dynamique d'urgence, avec un accent particulier sur l'intégration du genre dans l'action humanitaire.

Déployé entre Mars 2024 et avril 2025 dans les régions du Bounkani et du Tchologo, le projet avait pour ambition de garantir aux femmes et aux filles, demandeuses d'asile et membres des communautés hôtes, un accès équitable à l'eau potable, à l'aide alimentaire, aux articles de première nécessité, aux services de protection contre les violences basées sur le genre (VBG), ainsi qu'à des moyens de subsistance durables.

L'évaluation finale s'est articulée autour des questions évaluatives développées dans une matrice d'évaluation (voir annexe), qui a permis d'organiser les données disponibles selon les critères d'évaluation du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE.

Le consultant en évaluation a recueilli, triangulé et analysé des données qualitatives et quantitatives provenant de sources primaires et secondaires afin d'étayer ses constats, ses conclusions et ses recommandations. En plus d'une revue des documents (voir annexe), le consultant a mené une visite terrain réalisant des entretiens semi-structurés avec des 62 informateurs clés et bénéficiaires des interventions du projet.

Méthodologie, éthique et limites de l'évaluation

L'évaluation a reposé sur une méthodologie inclusive, participative et sensible au genre, mettant au centre les femmes et les jeunes filles, principales bénéficiaires du projet. Elle a mobilisé l'ensemble des parties prenantes pertinentes : acteurs gouvernementaux aux niveaux central et régional, partenaires techniques et financiers, organisations humanitaires, communautés hôtes et demandeuses d'asile.

La collecte des données a combiné des sources primaires et secondaires. Les données primaires ont été recueillies à travers 11 entretiens semi-directifs, 6 focus groupes féminins et 1 groupe de discussion masculin, réunissant au total 62 participants, dont 45 femmes (72,6 %) et 17 hommes (27,4 %). Les données secondaires ont été issues d'une revue documentaire approfondie et d'observations directes menées lors de visites de terrain dans les localités concernées du Bounkani et du Tchologo .

L'analyse s'est appuyée sur une triangulation systématique des données afin de renforcer la fiabilité des constats. Une approche qualitative a permis d'identifier les tendances récurrentes, les forces et les bonnes pratiques, notamment à travers l'enquête appréciative, privilégiant la valorisation des capacités et des réussites communautaires plutôt que les déficits. Une restitution intermédiaire avec ONU Femmes a permis d'intégrer les retours des parties prenantes et d'ajuster les analyses .

L'échantillonnage a suivi une approche raisonnée et ciblée, garantissant la diversité des profils consultés (institutions, partenaires, détenteurs de droits) tout en assurant une représentation majoritaire des femmes, conformément à l'orientation genre du projet.

Sur le plan éthique, l'évaluation a été conduite dans le strict respect des normes internationales, notamment le Code de conduite du GNUE. Les principes d'intégrité, de confidentialité, de consentement éclairé, de sensibilité culturelle et de protection des données ont été rigoureusement appliqués. Une attention particulière a été accordée à la dignité et à la sécurité des femmes demandeuses d'asile et des communautés vulnérables, ainsi qu'à l'intégration d'une analyse différenciée selon le genre.

Enfin, l'évaluation s'est inscrite dans une logique de redevabilité et de transparence, avec des résultats formulés de manière constructive et une restitution participative visant à renforcer l'appropriation des conclusions et recommandations par les acteurs concernés.

Principales conclusions

L'évaluation a permis de relever les éléments suivants :

- **Pertinence :**

L'évaluation conclut que le projet « Répondre aux besoins urgents des femmes et des jeunes filles affectées par la crise humanitaire dans le nord de la Côte d'Ivoire et assurer leur pleine participation à la réponse humanitaire » présente une très forte pertinence, fondée sur une identification rigoureuse et documentée des besoins à travers des missions interagences et des consultations locales approfondies.

Les données collectées ont mis en évidence l'ampleur des vulnérabilités dans les régions du Bounkani et du Tchologo, caractérisées par la présence de milliers de demandeurs d'asile et de ménages hôtes confrontés à des besoins critiques en abris, alimentation, santé, eau, hygiène et protection. En réponse, le projet a ciblé de manière prioritaire les groupes les plus vulnérables, notamment les femmes enceintes ou allaitantes, les adolescentes, les filles en situation de handicap, les personnes âgées et les communautés hôtes, en leur garantissant un accès équitable aux services essentiels et aux moyens de subsistance, tout en intégrant une approche sensible au genre.

La pertinence du projet est renforcée par son alignement avec les priorités du Gouvernement ivoirien, sa complémentarité avec les initiatives des partenaires de développement et l'implication active des structures nationales, des agences internationales et des bénéficiaires, en particulier des femmes, dans l'expression des besoins et la conception des interventions. Malgré des contraintes financières et méthodologiques ayant limité la couverture de certains besoins et occasionné des retards dans la mise en œuvre, le projet a maintenu des objectifs clairs, réalistes et mesurables, conformes aux standards internationaux de la réponse humanitaire.

En définitive, la pertinence du projet réside dans sa capacité à articuler les constats du terrain avec une réponse inclusive, coordonnée et sensible au genre, plaçant les femmes et les filles au cœur de l'action humanitaire et contribuant ainsi au renforcement de la résilience des communautés affectées.

Le critère pertinence est jugé satisfaisant

- **Efficacité :**

L'efficacité du projet s'apprécie à l'aune de sa capacité à atteindre les objectifs fixés et à produire les effets attendus dans un contexte humanitaire d'urgence caractérisé par des besoins multiples et pressants. Globalement, le projet a démontré une forte efficacité technique, avec la mise en œuvre de la majorité des activités conformément aux engagements initiaux.

Le taux de réalisation des activités est globalement élevé. Plusieurs actions clés ont été exécutées à 100 %, notamment l'identification des bénéficiaires, la mise en place des espaces conviviaux de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), l'amélioration de l'accès à l'eau potable, la fourniture de kits d'activités génératrices de revenus (AGR) et la composition des kits alimentaires. Les distributions de kits non alimentaires (NFI) et de kits alimentaires ont atteint respectivement 81,35 % et 90,3 % des cibles prévues.

Les principaux livrables ont été réalisés, incluant des infrastructures sociales (pompes réhabilitées, espaces conviviaux), des appuis matériels (kits NFI, kits alimentaires, équipements AGR) et des mécanismes de protection. Ces réalisations ont généré des effets mesurables, notamment l'amélioration de l'accès à l'eau potable pour plus de 9 500 personnes, la réduction des tensions communautaires liées à la rareté des ressources, l'autonomisation économique de plus de 1 000 femmes à travers les AGR et le renforcement de la protection contre les VBG.

Toutefois, certaines contraintes ont affecté l'efficacité globale du projet. Des retards dans la mise en œuvre, en particulier dans la distribution des kits réalisée tardivement (avril 2025), ont réduit l'impact immédiat attendu et entraîné des stocks résiduels non distribués. Des limitations financières ont conduit à des ajustements d'activités (réhabilitation de pompes en lieu et place de nouvelles constructions) et à l'abandon de certaines actions prévues. Par ailleurs, la gestion des risques est restée perfectible, notamment en l'absence de mécanismes permettant d'intégrer les nouvelles arrivées dans les sites d'accueil, entraînant une déperdition de bénéficiaires ciblés. Enfin, certains besoins spécifiques, tels que l'accès à l'eau à Diawala, n'ont pu être pleinement satisfaits.

En dépit de ces limites, le projet a atteint ses résultats stratégiques en matière de protection, d'accès aux services essentiels et d'autonomisation des femmes, tout en respectant les standards internationaux et la stratégie humanitaire d'ONU Femmes. L'approche participative et la synergie entre parties prenantes ont contribué à renforcer l'efficacité opérationnelle et la durabilité des acquis.

Les infrastructures sociales et de protection construites et réhabilitées améliorent les conditions de vie des bénéficiaires. Les maisons de paix constituent des facteurs de dissuasion pour toute personne désireuse de poser des actes à l'encontre des droits des femmes et des filles. Ces espaces de rencontres ont renforcé les mécanismes communautaires de prévention et de prise en charge des violences basées sur le genre, favorisant le dialogue, la confiance et la coexistence pacifique.

L'efficacité du projet est jugée satisfaisante.

- **Efficiencia :**

Le projet a réalisé une performance financière appréciable avec un taux d'exécution budgétaire de 99.17%. Les interventions du projet telles que la construction d'un centre de lutte contre les violences basées sur le genre, l'installation de forages pour l'accès à l'eau potable, et l'investissement dans des équipements agricoles et des kits de commerce ne sont pas de simples dépenses, mais des investissements stratégiques à forte valeur sociale et économique.

En somme, ces initiatives démontrent que les investissements humanitaires ciblés produisent des retombées durables et multidimensionnelles, justifiant leur caractère urgent et prioritaire.

- **Cohérence :**

L'intervention s'inscrit dans une logique affirmée de cohérence interne et externe, en parfaite adéquation avec le Plan National de Réponse Humanitaire, la Stratégie humanitaire d'ONU Femmes et les standards internationaux de réponse aux crises. La théorie du changement élaborée met en évidence une contribution directe à des solutions durables en faveur des demandeurs d'asile, tout en renforçant de manière transversale la prise en compte du genre dans l'action humanitaire.

Cette cohérence se traduit par un alignement stratégique étroit avec les priorités du Gouvernement ivoirien et une intégration effective dans les mécanismes nationaux de coordination. À cet égard, les échanges avec la cellule civilo-militaire de Doropo confirment la synergie opérationnelle entre l'État et les partenaires internationaux, soulignant l'importance des actions conjointes pour répondre aux besoins des demandeurs d'asile et des familles hôtes.

Elle se manifeste également par une complémentarité fonctionnelle des acteurs, soutenue par une coordination multisectorielle animée par les autorités préfectorales et les groupes sectoriels (Santé-Nutrition, Sécurité alimentaire, Protection, WASH et Éducation). Les interventions d'ONU Femmes, notamment la conversion de pompes à motricité humaine en pompes solaires avec château d'eau, ont été mises en œuvre en complémentarité avec celles d'autres partenaires tels que le PRM, l'OIM et plusieurs ONG internationales et nationales, illustrant une approche intégrée et concertée.

Enfin, la cohérence de l'intervention est renforcée par une synergie opérationnelle étroite entre les agences du Système des Nations Unies, les ministères techniques et les organisations non gouvernementales. Cette coordination a permis d'éviter les duplications, d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles et de maximiser l'impact des actions menées.

En définitive, le projet présente une forte cohérence avec les cadres stratégiques nationaux et internationaux et s'inscrit dans une dynamique collective qui renforce à la fois la pertinence, l'efficacité et la durabilité des résultats obtenus.

- **Durabilité :**

Le projet présente de fortes perspectives de durabilité, fondées sur une synergie opérationnelle étroite avec les acteurs humanitaires et de développement intervenant dans les régions du Bounkani et du Tchologo. Son intégration dans les mécanismes de coordination des interventions a permis d'optimiser l'utilisation des ressources, d'éviter les duplications et de cibler efficacement les zones et les bénéficiaires. Cette approche collaborative a renforcé la complémentarité entre les actions d'ONU Femmes et celles de partenaires clés, notamment l'OIM, le CICR, AVSI, Médecins du Monde, la GIZ, l'UNICEF, l'OMS, l'UNFPA, CARE International et le PAM, couvrant des secteurs essentiels tels que le WASH, la santé, la cohésion sociale, l'autonomisation économique et la protection.

La combinaison de ces expertises a contribué à créer un environnement favorable à la pérennisation des acquis. Les infrastructures hydrauliques réhabilitées, les espaces dédiés à la prévention et à la prise en charge des violences basées sur le genre, ainsi que les appuis aux activités génératrices de revenus, s'inscrivent dans une logique de continuité, en étant intégrés aux dispositifs communautaires et institutionnels existants.

L'approche « Leave no one behind », couplée à la participation active des autorités locales, des leaders communautaires et des associations féminines, a renforcé l'appropriation locale et la gouvernance communautaire autour des services et équipements mis en place. Par ailleurs, la convergence entre interventions humanitaires et programmes de résilience portés par le Système des Nations Unies illustre la valeur ajoutée d'une approche intégrée reliant urgence, développement et paix.

Enfin, l'autonomisation des femmes, désormais impliquées dans la gestion des infrastructures et des activités économiques, constitue un levier central de durabilité, contribuant à réduire la dépendance à l'aide humanitaire et à renforcer la résilience des communautés. Dans son ensemble, la durabilité du projet repose sur la synergie des interventions, l'appropriation locale et son intégration dans des cadres stratégiques et opérationnels élargis, garantissant la continuité des impacts au-delà de la période de mise en œuvre.

- **Impact :**

Le projet a généré des changements positifs, mesurables et durables sur les conditions de vie, la cohésion sociale et la résilience des communautés ciblées. Il a contribué à réduire les facteurs structurels de tensions entre populations hôtes et femmes demandeuses d'asile, tout en renforçant l'autonomisation économique et sociale des femmes, en cohérence avec les priorités stratégiques d'ONU Femmes.

L'amélioration de l'accès équitable à l'eau potable a permis de réduire les tensions communautaires, de prévenir les maladies hydriques et d'alléger la charge domestique pesant sur les femmes. La réhabilitation des infrastructures hydrauliques a favorisé une gestion apaisée des ressources partagées et contribué à instaurer un climat de confiance au sein des communautés.

Le projet a également mis en place des espaces sécurisés favorisant l'expression des femmes et la prévention des violences basées sur le genre, renforçant leur résilience et leur rôle de vectrices de changement. En parallèle, les appuis aux activités génératrices de revenus ont permis à plus de 1 000 femmes de développer des initiatives économiques, d'améliorer leur autonomie financière et de réduire leur dépendance à l'aide humanitaire.

Par ailleurs, les investissements dans les équipements agricoles et les kits de commerce ont produit des retombées économiques et sociales significatives, favorisant l'intégration des demandeuses d'asile dans les économies locales et la solidarité communautaire. Cette dynamique, portée par une approche participative et inclusive impliquant autorités locales, leaders communautaires et associations féminines, a renforcé la gouvernance communautaire et la durabilité des acquis.

Enfin, le projet contribue directement à plusieurs Objectifs de Développement Durable, notamment l'égalité des sexes, l'accès à l'eau, la réduction des inégalités et la promotion de la paix, illustrant la valeur ajoutée d'une approche intégrée pour produire des impacts durables en matière de paix sociale et de résilience.

Le projet démontre que l'intégration du genre, combinée à l'accès aux services essentiels et à l'autonomisation économique, constitue un levier puissant pour renforcer la résilience, prévenir les conflits et promouvoir une paix sociale durable.

- **Genre, Equité, Droits Humains**

Le projet a intégré de manière transversale et systématique l'égalité des sexes tout au long de son cycle de vie, conformément au mandat et aux priorités stratégiques d'ONU Femmes. Dès la phase de conception, la réponse humanitaire a été rendue sensible au genre dans les régions du Tchologo et du Bounkani, avec pour objectif de réduire les inégalités d'accès à l'assistance et de garantir la participation significative des femmes et des filles.

Le cadre de résultats a inclus des indicateurs spécifiques de participation et d'autonomisation des femmes, alignés sur l'ODD 5. Une analyse genre participative a guidé la conception et l'adaptation des interventions, notamment l'ajustement des kits aux besoins différenciés et le soutien ciblé à l'entrepreneuriat féminin.

Les femmes ont été activement impliquées dans la prise de décision, la mise en œuvre et le suivi des activités, renforçant leur leadership communautaire. Les espaces sûrs mis en place ont contribué à la prévention et à la prise en charge des violences basées sur le genre, tout en renforçant la résilience des femmes et des filles.

Le projet a appliqué les principes d' inclusion, de non-discrimination et de "Leave no one behind", en assurant un accès équitable aux services et opportunités, avec des outils de communication adaptés aux contextes linguistiques et culturels locaux. Des mécanismes de redevabilité et de gestion des plaintes accessibles ont renforcé la transparence, la confiance des bénéficiaires et la gouvernance locale, garantissant le respect des droits humains et des standards d' efficacité du développement.

Les activités d'autonomisation des femmes ont été complémentaires avec celles des autres partenaires au développement et les femmes ont su tirer parti des différents appuis. Le projet a pu démontrer que l'appui humanitaire aux demandeurs d'asile ainsi que leur autonomisation économique peuvent intégrer le genre et les droits humains.

- **Inclusion du handicap :**

Le projet a veillé à l'inclusion des personnes en situation de handicap, bien que les données désagrégées restent à améliorer.

Recommandations stratégiques

- ONU Femme devrait tenir compte des coûts proforma pour élaborer les budgets lors de la formulation des projets
- Faire un plaidoyer auprès des ministères techniques en charge de l'hydraulique, de la protection et du genre pour une intégration des réalisations dans leur patrimoine afin de bénéficier des ressources de l'Etat pour leur fonctionnement.
- Pour un projet de même nature, renforcer le dispositif de suivi-évaluation avec une collecte de données centrée sur les bénéficiaires.
- Renforcer les capacités des comités de gestion des pompes aux techniques d'entretiens afin de les optimiser.

Leçons apprises :

- Intégration des mécanismes de consultation régulière avec les parties prenantes locales dès les phases de conception, afin d'assurer la pertinence et l'appropriation des actions.
- Poursuite des efforts de formation et de suivi post-distribution pour garantir la pérennité des impacts liés à l'utilisation des équipements.

En conclusion, le projet constitue une réponse innovante, sensible au genre et adaptée aux enjeux humanitaires actuels, tout en renforçant la résilience des femmes dans un contexte de fragilité multidimensionnelle. Le projet, en agissant sur les déterminants structurels des tensions (accès à l'eau, moyens de subsistance), en créant des espaces de dialogue et de protection, et en renforçant l'autonomie économique des femmes, a contribué de manière tangible à la consolidation de la cohésion sociale et de la solidarité entre demandeuses d'asile et communautés hôtes, tout en soutenant les efforts nationaux de prévention des conflits et de stabilisation sociale dans le nord de la Côte d'Ivoire.

L'utilisation des « E-Voucher » a permis de toucher directement la cible concernée par le projet.

II. Contexte, Historique et description du projet

De 2022 à 2023 la Côte d'Ivoire a connu un afflux massif de demandeurs d'asile principalement en provenance du Burkina-Faso face à cause de la dégradation prononcée de la situation sécuritaire dans le Sahel avec des attaques récurrentes de groupes armés terroristes. Estimé à 47,504 au 07 février 2024, avec 55% de femmes/filles (UNHCR).

Les localités de Tougbo, Kaouara, Ouangolodougou, Niakaramadougou, Bouna, Doropo, Ferkéssédougou comptent parmi celles qui ont accueilli les flux importants de demandeurs d'asiles. Les principales raisons de départ des demandeurs d'asile de leurs villages au Burkina Faso sont les conflits armés l'insécurité généralisée, les menaces, intimidations et attaques par des groupes armés non étatiques dans les villages.

Les femmes qui constituent la majorité de ces demandeurs d'asile luttent pour couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels, en particulier les adolescentes qui sont pour la plupart mariées et mères, enceintes ou allaitantes.

Pour rappel, la Côte d'Ivoire est classée parmi les pays à faible indice de développement humain, soit 0.534 en 2024. Le pays compte près de 40% de la population qui vit sous le seuil de pauvreté national, et de fortes inégalités persistent : les régions du Bounkani, du Folon, de la Bagoué et du Bafing ont les taux de pauvreté les plus élevés, soit respectivement 71,6%, 69,1%, 64,7% et 63,8% (source : INS, EHCVM 2021).

La présence massive des demandeurs d'asiles dans deux des régions les plus pauvres du pays augmente la pression sur les infrastructures

Chiffres clés



47,504
Arrivées estimées
8,577 Ménages



38,497 **
Individus enregistrés
8,765 Ménages
(**) 35,134 avec biométries

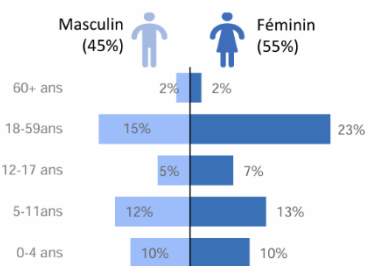


14,555
Personnes à Besoins Spécifiques

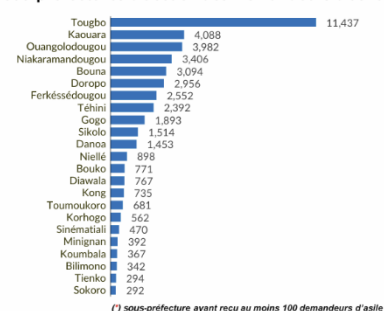


14,496
Enfants en Age Scolaire

Répartition par âge et sexe*



Sous-préfectures d'accueil des Demandeurs d'asile*



(* sous-préfecture ayant reçu au moins 100 demandeurs d'asile)

Figure 1: Source UNHCR, 7 février 2024

sociales de base (pompes à eau, centres de santé et écoles), tend à réduire les stocks disponibles de nourriture et crée ainsi une crise humanitaire mettant en mal les initiatives du gouvernement à lutter efficacement contre la pauvreté multidimensionnelle. L'arrivée des demandeurs d'asile accroît également des risques d'infiltration de djihadistes et de ralliements de nombreuses personnes parmi les plus vulnérables aux ambitions expansionnistes des groupes islamistes, faisant ainsi peser de réelles menaces sécuritaires et déstabilisatrices sur la Côte d'Ivoire.

C'est dans ce contexte de fragilité dans la partie septentrionale de la Côte d'Ivoire que s'inscrit cette initiative en vue d'accompagner le Gouvernement dans la réponse humanitaire urgente pour atténuer les vulnérabilités des populations du nord de la Côte d'Ivoire et éviter l'escalade de l'insécurité, de la violence et de la pénétration de l'extrémisme violent dans le pays. L'intervention accorde une place de choix au genre dans la réponse humanitaire dans les régions du Tchologo et du Bounkani en comblant les lacunes dans l'accès à l'aide humanitaire pour les femmes et les filles et en assurant leur participation significative à la réponse humanitaire.

Le projet s'inscrit dans le cadre de l'initiative mondiale d'ONU Femmes « Leadership, autonomisation, accès et protection des femmes (LEAP) ». Il est aligné sur le plan national d'urgence multirisque 2023/2024, le Plan d'Action National (PAN) de 2ème génération de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les Femmes, la Paix et la Sécurité. Il s'articule autour de deux composantes clés dont la première est en lien avec l'accès équitable et abordable à l'eau potable, aux articles ménagers essentiels et à la protection, en particulier contre la violence fondée sur le sexe par les ménages vulnérables dans les camps de demandeurs d'asile et ceux principalement dirigés par des femmes. Le second axe vise à faciliter l'accès à la nourriture et aux moyens de subsistance par les femmes et les filles rendues vulnérables par la crise humanitaire (demandeurs d'asile et hôtes) et améliorer leur contribution à la recherche de solutions durables.

L'objectif général du projet est d'intégrer la dimension genre dans la réponse humanitaire en cours dans les régions du Bounkani et du Tchologo, en garantissant l'accès des femmes et des filles aux services et en encourageant leur participation significative à la réponse humanitaire. À cette fin, le projet vise de façon opérationnel le renforcement de l'accès équitable des ménages des camps de réfugiés et des communautés issues des villages frontaliers avec le Burkina Faso, en privilégiant les ménages dirigés par des femmes, à l'eau potable, aux articles ménagers essentiels sensibles au genre et aux services de protection, notamment dans la lutte contre les violences basées sur le genre ; et l'amélioration de l'accès à l'alimentation et aux moyens de subsistance des femmes et des filles vulnérables demandeuses d'asile et hôtes, face à la crise humanitaire.

Face au problème identifié, la théorie de changement de présente comme suit :

Si les femmes, les filles, les demandeuses d'asile et les membres des communautés d'accueil les plus vulnérables dans les camps de demandeurs d'asile et les localités frontalières du Burkina Faso sont identifiés grâce à des consultations communautaires ;

Si les besoins urgents des femmes, des filles, des demandeuses d'asile et des membres des communautés d'accueil les plus vulnérables sont satisfaits grâce à l'accès à des articles et produits adéquats pour l'hygiène, la santé, la dignité et le bien-être, à des kits alimentaires à base de produits locaux et adaptés à leurs besoins, ainsi qu'à des services sociaux de base, notamment l'eau potable et la protection contre les violences basées sur le genre,

si les femmes, les demandeuses d'asile et les membres des communautés d'accueil vulnérables participent davantage à la réponse humanitaire,

si les femmes, les demandeuses d'asile et les membres des communautés d'accueil les plus vulnérables ont amélioré leur accès à des moyens de subsistance respectueux du climat pour restaurer leur dignité et renforcer leur contribution au processus de relèvement, alors la réponse humanitaire en cours dans les régions du Tchologo et du Bounkani sera plus sensible au genre, car les femmes et les filles bénéficieront équitablement de l'aide humanitaire et leur participation à la gestion de cette réponse sera accrue.

Le projet a ciblé, dans la Région du Bounkani, les demandeurs d'asile de Timalah, Bolè, Didasokouro, Doropo, Danoa Kalan, Kodo, Kologôbô, Moussokantou, Moro Moro, Notadouo, Panzarani, Tougbo. Et pour la Région du Tchologo, le camp des demandeurs d'asile de Nioronigué, Nioronigué village, Diawala, Kavadogo. Il a été mis en œuvre avec un financement du gouvernement japonais dans le cadre de son budget supplémentaire 2023 pour un montant de USD 548,532 avec une durée initiale de 12 mois.

III. Objectifs et portée de l'évaluation

3.1.Objectifs

L'évaluation vise à analyser la performance du projet en lien avec les réalisations, d'identifier les points forts, les points faibles ainsi que les leçons apprises au cours de la mise en œuvre du projet avec un accent particulier sur l'accès des femmes aux services sociaux de base et leur participation dans la prise de décision liée à l'utilisation de l'assistance. La connaissance produite par l'évaluation doit apporter un éclairage nouveau et permettre d'approfondir la compréhension qu'ont les parties prenantes à l'égard de l'intervention.

La présente évaluation fait une analyse de la performance et des réalisations du projet en tenant compte des critères d'évaluation retenus par l'OCDE CAD. Elle génère également des connaissances substantielles basées sur des faits en identifiant tous résultats inattendus et fait des recommandations constructives en vue d'améliorer la stratégie d'intervention pour des initiatives similaires.

De manière spécifique, l'évaluation vise à :

- Fournir une analyse basée sur des preuves de la pertinence et de la cohérence du projet au regard des priorités nationales et des besoins des bénéficiaires ; Évaluer l'efficacité et l'efficience du projet, y compris sa stratégie de mise en œuvre, ses dispositions institutionnelles ainsi que ses systèmes de gestion et d'exploitation et son rapport qualité-coût ;
- Évaluer la durabilité des actions menées dans le cadre du projet, notamment en termes de participation des femmes à la réponse humanitaire ;
- Identifier ce qui peut être amélioré dans la façon dont les interventions du projet ont été conçues et mises en œuvre ;
- Identifier les meilleures pratiques, les leçons apprises, les forces et les points faibles dans la conception et la mise en œuvre ;
- Identifier les besoins non couverts par le projet et proposer des pistes de réponse, en particulier identifier les potentielles populations vulnérables qui n'auraient pas été assistées ainsi que les dysfonctionnements ayant mené à leur exclusion de l'aide ;
- Apprécier le niveau de satisfaction des bénéficiaires et la qualité de l'assistance ;
- Fournir des recommandations pour renforcer la programmation d'initiatives similaires.

3.2.Portée de l'évaluation

L'évaluation couvre l'ensemble des deux résultats du projet. Elle s'articule autour des critères d'évaluation retenus dans les termes de référence. Les questions appropriées sont référées à chacun de ces critères pour appréhender les performances du projet à cet égard. La portée est analysée à trois niveaux : thématique, géographique et chronologique.

L'évaluation porte sur les activités du projet articulées autour des principaux résultats : (i) Les ménages vulnérables dans les camps de demandeurs d'asile, principalement ceux dirigés par des femmes, dans les localités d'accueil des demandeurs d'asile ont un accès équitable et abordable à l'eau potable, aux articles ménagers essentiels et à la protection, notamment contre la violence fondée sur le genre.; (ii) Les femmes et les filles rendues vulnérables par la crise humanitaire (demandeurs d'asile et hôtes) ont un meilleur accès à la nourriture et aux moyens de subsistance et améliorent leur contribution à la recherche de solutions durables.

Les visites de terrain se sont déroulées dans les régions du Boukani et du Tchologo, principalement à Diawala, et au camp de Nironigué (département de Ouangolodougou), à Tougbo et au camp de Timalah). L'évaluation couvre toutes les activités mises en œuvre de mars 2024 à mars 2025.

Utilisateurs de l'évaluation

Utilisateurs de l'évaluation	Comment les conclusions et recommandations seront utilisées
Acteurs Gouvernementaux	Se servir des évidences fournies par l'évaluation pour renforcer les actions visant à assurer la sécurité des demandeurs d'asile, les droits des femmes et des filles demandeuses d'asile et des institutions. Renforcer les stratégies de réponse humanitaire pour les rendre plus sensible au Genre.
ONU FEMMES	Améliorer le partenariat avec le gouvernement et renforcer l'appropriation des interventions par les acteurs nationaux impliqués ; Renforcer le plaidoyer auprès du gouvernement pour la prise en compte du Genre dans l'action humanitaire à l'endroit des demandeurs d'asiles Utiliser les recommandations pour les prochaines programmations
Ambassade du Japon	Renforcer la programmation des interventions dans le cadre de la coopération bilatérale afin de développer la société et l'économie des pays bénéficiaires

IV. Méthodologie et limites de l'évaluation

4.1. Méthodologie sensible au genre

- Méthodologie inclusive et participative, impliquant toutes les parties prenantes (acteurs gouvernementaux, partenaires au développement, communautés hôtes, demandeuses d'asile).
- Accent mis sur les femmes et les jeunes filles, principales bénéficiaires du projet.
- Organisation de focus groupes exclusivement féminins (demandeuses d'asile et femmes des communautés hôtes) pour recueillir leurs expériences et besoins spécifiques.
- Réalisation d'un groupe de discussion avec des hommes afin d'apprécier la prise en compte des besoins différenciés entre sexes.
- Utilisation de l'enquête appréciative, valorisant les accomplissements et les capacités des communautés plutôt que leurs problèmes, ce qui favorise une approche positive et inclusive.

4.2. Collecte des données, analyse des données et échantillonnage

- **Données primaires :**
 - 11 consultations semi-directives avec acteurs institutionnels et partenaires.
 - 6 focus groupes (en moyenne 6 personnes chacun) avec femmes demandeuses d'asile et femmes des communautés hôtes.
 - 1 groupe de discussion exclusivement masculin.
 - Total : 62 participants (45 femmes, 17 hommes).
- **Données secondaires :**
 - Revue documentaire (stratégies ONU Femmes, documents de projet, annexes, comptes rendus, rapports de mission, rapports intérimaires et finaux).
 - Observations directes lors des visites de terrain dans les camps et localités (Nioronigué, Timalah, Diawala, Tougbo, Doropo, Bouna).

Analyse des données

- Triangulation des données secondaires avec les données primaires pour renforcer la fiabilité des constats.
- Transcription des réponses dans une matrice Excel pour faciliter l'analyse de contenu.
- Méthode qualitative :
 - Les faits récurrents, exprimés de manière similaire par différents interlocuteurs, ont été retenus comme constats solides.
 - Analyse des entretiens semi-directifs et des focus groupes pour dégager tendances, forces et bonnes pratiques.
- Restitution intermédiaire :
 - Rapport provisoire partagé avec ONU Femmes.
 - Session de restitution en ligne pour intégrer les contributions et ajuster les constats.

Échantillonnage

- Approche raisonnée et ciblée : sélection des participants en fonction de leur rôle et pertinence par rapport au projet.
- Diversité des profils :

- Acteurs institutionnels (niveau central et régional).
- Partenaires au développement (ONG, agences internationales).
- Détenteurs de droits (demandeuses d’asile, communautés hôtes).
- Répartition équilibrée :
 - 62 personnes consultées.
 - 45 femmes (72,6%) et 17 hommes (27,4%), reflétant la priorité donnée aux femmes et jeunes filles tout en intégrant la perspective masculine.

4.3.Consultation des parties prenantes

L’approche méthodologique a été inclusive et participative, intégrant les différentes parties prenantes. Une matrice d’évaluation incluant des sous-questions a été élaborée et discutée avec l’unité de suivi-évaluation. Sur la base de cette matrice, des questions ont été élaborés selon la qualité des personnes à interviewer. Les acteurs gouvernementaux au niveau central (Conseil National de sécurité), régional (Autorités préfectorales des régions du Boukani et du Tchologo, DAARA, les partenaires au développement présents dans les régions (UNCHR, médecins sans frontières, OIM, ONG Femmes et TIC), les détenteurs de droit (demandeuses d’asiles et communautés hôtes) et les partenaires au développement ont été consultés.

La mission a réalisé **11** consultations semi-directifs, **6** focus groupes composés des femmes demandeuses d’asile des camps de Timalah et de Nionigué et des femmes des communautés hôtes, un groupe de discussion a été tenu avec des hommes exclusivement. Durant les focus groupes, composés en moyenne de 6 personnes au moins, des enquêtes appréciatives ont été conduites pour mettre en évidence les bonnes pratiques en relation avec l’évaluation.

L’enquête appréciative est une approche de résolution de problèmes à l’envers. L’accent a été mis sur les accomplissements et les capacités des communautés plutôt que sur ses problèmes. Les participants ont présenté les éléments positifs, les forces et les passions présents dans leur communauté qui ont engendré un changement. C’est au total, 62 personnes dont 17 hommes et 45 femmes qui ont participé aux différents groupes de discussion organisés lors de la mission de terrain.

4.4.Éthique, Intégrité et conformité

Intégrité

- L’évaluateur a agi avec intégrité personnelle et professionnelle, en respectant les normes internationales d’éthique en matière d’évaluation.
- Conformité stricte au Code de conduite du GNUE et aux lignes directrices éthiques reconnues dans le domaine de l’évaluation.
- Engagement à produire des constats objectifs, transparents et exempts de conflits d’intérêts.

Respect des droits et dignité des participants

- le respect des droits fondamentaux des personnes impliquées dans l’évaluation a été garanti.

- la confidentialité des données recueillies et protéger l'identité des participants, en particulier des femmes demandeuses d'asile et des communautés vulnérables a été assuré.
- un consentement éclairé avant toute participation, en expliquant clairement les objectifs, les modalités et l'utilisation des informations collectées a été obtenu et nous avons expliqué aux communautés qu'elles devraient nous informer en cas de conséquences négatives du fait de leur participation à l'évaluation du projet.

Sensibilité culturelle et contextuelle

- les normes culturelles, sociales et communautaires propres aux régions concernées (Boukani, Tchologo) ont été prises en compte.
- les protocoles locaux et les codes de conduite communautaires lors des interactions ont été respectés.
- les méthodes de collecte de données ont été adaptées pour éviter toute stigmatisation ou marginalisation des femmes et des hommes.

Approche genre et équité

- une attention particulière a été accordé aux interactions avec les femmes, en respectant les recommandations et codes pertinents pour éviter toute forme de discrimination ou de biais.
- les voix des femmes et des jeunes filles ont été entendues et prises en compte dans l'évaluation.
- les perspectives masculines ont été intégrées pour assurer une analyse différenciée des besoins entre femmes et hommes.

Protection des données et transparence

- les données collectées ont été stockées et sécurisées, avec accès limité aux seules personnes autorisées.
- les données ont été utilisées uniquement dans le cadre de l'évaluation, sans détournement ni exploitation abusive.
- Les résultats ont été communiqués de façon transparente, en veillant à ne pas divulguer d'informations sensibles pouvant nuire aux participant.e.s.

Responsabilité et redevabilité

- Les constats et recommandations ont été formulés de manière constructive, respectueuse et utile pour les communautés concernées et les structures impliquées.
- Une restitution des résultats de façon participative, permettant aux acteurs de valider ou d'ajuster les conclusions.

4.5.Limites de l'évaluation

Les limites suivantes sont survenues au cours de l'évaluation :

Limites	Mesures de mitigation
Certaines autorités préfectorales n'ont pas été rencontrées, affirmant ne pas avoir été informées de l'évaluation.	Des rencontres informelles ont été initiées avec certaines autorités préfectorales pour apprécier la perception et le niveau de satisfaction

V. Constatations

5.1.Pertinence

Constat 1: Le projet « Répondre aux besoins urgents des femmes et des jeunes filles affectées par la crise humanitaire dans le nord de la Côte d'Ivoire et assurer leur pleine participation à la réponse humanitaire », a été formulé après plusieurs missions d'évaluation des besoins dans le cadre de la réponse humanitaire urgente demandée par le Gouvernement ivoirien pour atténuer les vulnérabilités des populations affectées par l'afflux massif de demandeurs d'asile dans les régions du Bounkani et du Tchologo dans le Nord de la Côte d'Ivoire.

Selon le plan de contingence 2023/2024, une mission interagence réalisée du 21 au 26 mars 2022 pour l'évaluation multisectorielle des besoins des réfugiés et ménages hôtes des localités dans le Nord de la Côte d'Ivoire a dénombré 5 244 personnes y compris des élèves et des enfants arrivés progressivement depuis le mois de mars 2021 dans les localités de Tougbo, Bolé, Moro-moro et Kafolo. De plus, 351 ménages hôtes ont été dénombrés et 50 déplacés internes ont été identifiés à Kafolo.

Les besoins identifiés étaient : abris, vivres et non vivres, assistances médicales, assistance psychosociale, eau, hygiène, assainissement, protection avec comme bénéficiaires : les familles déplacées, les familles d'accueil, les réfugiés, les personnes les plus vulnérables (personnes en situation de handicap), les services sociaux de base (centres d'accueil, centres de santé, école).

Le projet a été formulé en vue de permettre aux ménages vulnérables dans les camps de demandeurs d'asile, aux femmes enceintes ou allaitantes et les filles handicapées, les personnes âgées, les adolescentes en âge d'avoir leurs règles et aux communautés qui accueillent des demandeurs d'asile, de bénéficier d'un accès à l'eau potable, aux articles ménagers essentiels et à la protection.

De plus, le projet devait faciliter l'accès à la nourriture et aux moyens de subsistance qui améliorent leur contribution à la recherche de solutions durables aux femmes et aux filles rendues vulnérables par la crise humanitaire (demandeuses d'asile et hôtes)

Encadré 1 : Témoignages

Comité de Sage & Comité de coordination – Nioronigué

« Il y a eu plusieurs consultations des femmes. Ils sont venus demander aux femmes leurs besoins, ce qu'elles veulent faire, le commerce de condiments, des tricycles pour le transport pour pouvoir se prendre en charge. »

Femmes bénéficiaires – Nioronigué

« À tout moment, les partenaires viennent demander les besoins des femmes. C'est le cas de l'eau, on leur disait toujours qu'il y a problème de l'eau. Aujourd'hui, c'est chose faite. Il y a des châteaux d'eau. »

Diawala – Présidente des femmes

« Lors de la conception du projet l'une des responsables ONUFEMME a appelé la présidente pour évaluer les besoins des femmes à Diawala. Les femmes avaient beaucoup insisté sur les intrants (engrais et herbicides) et le problème d'eau. »

« Les femmes de Diawala ont reçu des machines (2 semeuses et 2 bineuses), 10 machettes, 10 dabas et 10 paires de bottes. Le problème d'eau n'a pas été pris en compte... forage et des retenues d'eau... pas encore de réponse. »

Femmes bénéficiaires – Tougbo

« Le projet a réalisé la clôture du site communautaire des femmes. Les femmes ont reçu des vivres et non vivres; pagnes, semences de riz, de condiments, de l'engrais. »

« Les besoins des femmes ont été pris en compte notamment la sécurisation par la clôture du site dédié aux maraîchers. »

Histoire de changement

Axe 1 – Protection et biens essentiels

Avant	Les critères de sélection des bénéficiaires et la participation des femmes dans la définition des services humanitaires étaient limités, ce qui réduisait la pertinence des interventions pour les plus vulnérables.
Changement	Grâce à l'Activité 1.1.1, 436 personnes issues des communautés d'accueil et des demandeurs d'asile ont été formées à la participation et à la conception de services sensibles au genre. Cette formation a permis d'intégrer les besoins spécifiques des femmes dans les décisions.
Effet	La représentativité des femmes dans les processus décisionnels s'est améliorée, garantissant des services plus adaptés et inclusifs. Cette approche participative a renforcé la confiance entre les communautés et les acteurs humanitaires.

Axe 2 – Accès à l'eau et réduction de la corvée

Avant	Les femmes et les jeunes filles consacraient un temps considérable à la corvée d'eau, souvent dans des conditions pénibles et peu sécurisées.
Changement	L'Activité 1.2.2 a permis l'installation de systèmes solaires et de dispositifs de stockage dans deux camps, couvrant 2 000 ménages vulnérables. Cette solution durable a remplacé les anciens systèmes vétustes.
Effet	La charge domestique liée à l'approvisionnement en eau a été considérablement réduite, améliorant le bien-être des femmes et leur disponibilité pour d'autres activités productives ou éducatives. L'accès sécurisé à l'eau potable a également contribué à la santé et à la dignité des ménages.

Axe 3 – Protection contre les VBG

Avant	Avant l'intervention, il n'existait pas d'espaces dédiés à la prise en charge des violences basées sur le genre (VBG).
Changement	Deux espaces conviviaux, appelés « Maisons des femmes », ont été créés dans les camps pour offrir un soutien psychologique, une orientation et une prise en charge des cas de VBG (Activité 1.2.3).
Effet	Ces espaces ont instauré un environnement sûr pour les femmes et les filles, favorisant la dénonciation des violences et l'accès à des services spécialisés. Ils ont renforcé la réponse communautaire et contribué à la prévention des VBG.

Axe 4 – Sécurité alimentaire et autonomisation économique

Avant	Les ménages vulnérables faisaient face à une insécurité alimentaire élevée et à un manque de moyens de subsistance.
Changement	1 174 ménages vulnérables ont reçu des kits alimentaires adaptés aux besoins locaux (Activité 2.1.2), réduisant l'insécurité alimentaire immédiate. Quatre associations de femmes regroupant plus de 1 000 membres ont bénéficié de kits d'activités génératrices de revenus (AGR) et de deux groupes électrogènes pour pallier le manque d'électricité (Activité 2.2.1).
Effet	Ces interventions ont permis de renforcer les capacités productives des femmes, d'améliorer leurs revenus et de réduire leur dépendance à l'aide humanitaire. Elles ont marqué un tournant vers l'autonomisation économique et la résilience des communautés.

Constat 2: Les buts visés par le projet sont en adéquation avec les besoins identifiés par les acteurs nationaux et les partenaires au développement. Le projet a contribué aux efforts du gouvernement dans la réponse apportée.

Le projet a, au moment de sa conception, conduit des missions de clarifications des besoins et des localités bénéficiaires en prenant en compte des réponses apportées aux demandeurs d'asiles de certaines zones (ex. Le Laleraba qui bénéficiait d'appuis des acteurs humanitaires a été remplacée par la localité de Diawala).

Le projet a adopté une approche holistique visant à identifier les localités, les bénéficiaires et les besoins selon les caractéristiques des demandeurs d'asile. Il a été complémentaire des autres initiatives tant gouvernementales que des partenaires de développement.

L'insuffisance des ressources financières a amené le comité de pilotage à prioriser certaines options au niveau des activités. Par exemple, il a été décidé de réhabiliter les pompes existantes plutôt que de construire de nouvelles ;

Constat 3: Le projet a impliqué les structures et organisations exerçant une influence positive sur les objectifs du projet

Le Conseil National de Sécurité (CNS) a en charge la coordination des questions relatives à la sécurité intérieure et extérieure de la Côte d'Ivoire, la veille de la sécurité Sanitaire et l'élaboration des directives et objectif nécessaire à la réalisation de plan d'action interministériel. Le CNS est l'organe qui coordonne les activités du flux migratoire des populations au nord de la Côte d'Ivoire.

Le Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora à travers la Direction d'Aide et d'Assistance aux Réfugiés et Apatrides Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, assurent entre autres, la coordination de la gestion des Réfugiés, des Apatrides, accorder la protection internationale et l'assistance aux Réfugiés, collabore avec les Institutions des Nations Unies et autres organismes nationaux et internationaux du domaine.

Le Ministère de l'Intérieur et de la sécurité à travers les autorités Préfectorales qui ont joué un rôle important dans la coordination des actions. Leur implication a facilité la mise en œuvre des activités.

Le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Promotion de la Femme, de la Famille et de Protection de l'Enfant.

Le ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Cohésion Nationale, de solidarité et de Lutte contre la pauvreté. On note entre autres qu'il contribue à travers ses actions à la réduction des conflits, des tensions et des violences, à la définition et la mise en œuvre des mesures du Gouvernement visant à lutter contre les injustices, les inégalités de toutes natures, l'exclusion ainsi que la haine sous toutes ses formes ;

Le HCR, l'agence Des Nations Unies Pour Les Réfugiés mène une action internationale pour protéger les personnes contraintes de fuir les conflits et les persécutions, ainsi que les personnes privées de nationalité.

Constat 4: Les associations et groupes de demandeuses d’asile, les femmes et les filles des communautés hôtes ont joué leur rôle dans la phase d’identification et de mise en oeuvre du projet

Sur la base de la revue des documents et des entretiens, la mission note que les bénéficiaires directes et les parties prenantes au niveau local ont été suffisamment consultés. Les femmes ont exprimé leurs besoins, surtout celles issues des communautés hôtes.

Des besoins en eau par la mise en place de forages, des besoins d’appui dans les activités agropastorales et pour la distribution des produits agricoles ont été co-identifiés avec les bénéficiaires. L’envergure des besoins a été appréhendé par ONU Femmes. Les points de vue des bénéficiaires, en particulier les femmes, ont été pris en compte dans la conception du projet même si les réalités budgétaires n’ont pas permis de couvrir toutes les attentes.

Constat 5: Le projet a été formulé à l’issue d’une identification rigoureuses des besoins des demandeuses d’asile.

Le projet « Répondre aux besoins urgents des femmes et des jeunes filles affectées par la crise humanitaire dans le nord de la Côte d’Ivoire et assurer leur pleine participation à la réponse humanitaire », a été formulé après plusieurs missions d’évaluation des besoins dans les régions du Bounkani et du Tchologo au Nord de la Côte d’Ivoire. De plus, des actions de clarification des besoins spécifiques ont été menées par les équipes de ONU Femmes auprès des femmes bénéficiaires (cas de Diawala). L’analyse situationnelle et le problème à résoudre ont été documentés et la théorie de changement structurée avec pour but d’intégrer le genre dans la réponse humanitaire en s’assurant que les femmes et les filles bénéficient des services humanitaires. Il a été formulé selon les directives stratégiques internationales en matière de réponse humanitaire aux demandeurs d’asile et en adéquation avec la réponse du gouvernement ivoirien.

Cependant, les activités à mener pour déclencher la chaîne de résultats n’ont pas été suffisamment décrites de sorte que les stratégies de réalisation desdites activités ne sont pas contenues dans le document projet. La mission n’a pas examiné de document d’opération qui a soutenu la gouvernance opérationnelle du projet. Il était décrit par exemple dans le document projet, l’usage d’outils distant de collecte de données (KoBo collect), la mission n’a pas pu le confirmer. Toutefois, les consultations réalisées ont permis de comprendre que le processus de gestion par e-voucher a permis un suivi distant des activités de distribution. Les données quantitatives ont été triangulées à partir des sources secondaires et primaires.

Les risques identifiés à la conception du projet ont insuffisamment pris en compte la nature des activités à mener en lien avec les livrables. Le projet a essayé de corriger les défaillances de la conception lors des comités techniques et de pilotage. Pour un projet humanitaire, un screening environnemental et social était nécessaire pour appréhender les facteurs qui pourraient entraver la livraison des résultats. Cela a eu pour conséquence, des retards dans la mise en œuvre avec une incidence sur la réalisation technique des activités et leur but humanitaire (cas des kits).

La définition des objectifs a été précise, concrète et mesurable pour chaque activité. Ces objectifs sont liés à des résultats attendus et à des indicateurs de performance. Cependant les ressources financières allouées ne pouvaient pas permettre d’atteindre certains résultats : (cas de « Achat et installation de 8 pompes à eau solaires ; forage pour l’installation des pompes ; construction d’abris de pompe et fourniture de matériel de maintenance pour 1789,46 USD l’unité »).

5.2.Efficacité

Constat 6: Le projet a mis en œuvre les activités du projet conformément aux engagements dans la formulation.

Au regard des objectifs du projet, des activités ont été identifiées sur la base de la revue documentaire et des consultations avec les groupes de bénéficiaires, il ressort que :

Activité 1.1.1 : Identification des bénéficiaires avec des organisations communautaires locales de femmes, informateurs clés, parties prenantes humanitaires locaux et femmes demandeuses d'asile : les critères de sélection des bénéficiaires ont été défini lors d'une mission conjointe avec le Conseil National de sécurité en avril 2024. De plus, Quatre cent trente-six (436) bénéficiaires potentiels issus des communautés d'accueil et des demandeurs d'asile ont également été formés sur leur participation à la définition des services humanitaires sensibles au genre, en particulier concernant l'accès des femmes parmi les plus vulnérables aux biens essentiels alimentaires et non alimentaires. Cette activité a été réalisée à 100%.

Activité 1.1.2 : Distribution de kits de produits et d'articles ménagers essentiels à 6 000 femmes et jeunes filles vulnérables : sur la base des consultations et de la revue du rapport de la mission de ciblage, il ressort que 2000 ménages d'au moins 6 personnes par ménage ont été identifiés pour bénéficier des kits NFI. La composition des kits NFI a été ajusté pour tenir compte des besoins des ménages et non des besoins individuels. la mission de distribution de kit NFI, a été réalisée en avril 2025 et 1637 kits NFI composés de bassines en plastique, de seaux, de savon solide et de lessive en poudre ont été distribués dans les localités bénéficiaires des régions du Tchologo et du Boukani. On note 81,35% de taux de réalisation de cette activité (Par ailleurs, 1 637 ménages – soit environ 9 822 personnes, dont près de 4 911 femmes et filles – ont pu satisfaire leurs besoins immédiats en articles ménagers non alimentaires essentiels dans les camps et les communautés d'accueil. Les kits d'articles ménagers non alimentaires distribués comprenaient : des bassines en plastique, des seaux, du savon et de la lessive en poudre. La mission de distribution s'est déroulée du 27 avril au 10 mai 2025. Initialement prévue plus tôt, elle a été retardée)

Activité 1.2.1 Construction de 8 pompes à eau potable fonctionnant à l'énergie solaire, pilotées par un comité de gestion sensible au genre/Soutenir le fonctionnement pertinent de 8 pompes à eau potable, à l'aide d'équipement à énergie solaire : Sur la base de la revue documentaire et des consultations et observations faites, le premier comité de pilotage du projet tenu en mars 2024 a recommandé que les pompes existantes soient réhabilitées plutôt que de faire une nouvelle constructions, vu les ressources insuffisantes prévues pour la construction des dites pompes.

Activité 1.2.2 Soutien de l'accès à l'eau potable de 2 000 ménages vulnérables, principalement ceux dirigés par des femmes : deux pompes à eau potable fonctionnant à l'énergie solaire et un système amélioré de stockage de l'eau ont été installés dans chacun des deux camps, afin de réduire la corvée de l'eau, exercée principalement par les femmes et les jeunes filles dans les deux camps. Taux de réalisation de 100%.

Activité 1.2.3 Mettre en place un "espace convivial pour les femmes et les filles" pour le soutien psychologique, l'orientation et le traitement des cas de Violences Basées sur le Genre dans chacun des camps de demandeurs d'asile : deux espaces conviviaux dénommés « Maison des femmes » ont été installés dans les deux camps de demandeurs

d'asile pour servir de lieu de lutte contre les VBG et de prise en charge des victimes. Taux de réalisation de 100%.

Activité 2.1.1 Sélection de la composition des kits alimentaires d'urgence basés sur des produits locaux et adaptés aux catégories de besoins des bénéficiaires ciblés : les Kits alimentaires ont été composés selon les besoins exprimés par les bénéficiaires lors de la mission de ciblage. Ils sont composés de sac de riz, d'huile et pate alimentaire en général. Activité réalisée à 100%.

Activité 2.1.2 Distribution de kits alimentaires d'urgence en nature à 1 300 ménages vulnérables identifiés : Au total 1 174 ménages dirigés par des femmes, identifiés parmi les plus vulnérables et composés en moyenne de 6 personnes chacun, ont reçu des kits alimentaires d'urgence. Au total, il y a eu 7 044 personnes bénéficiaires directs, dont 3 522 femmes et filles. Les kits alimentaires étaient composés de produits locaux de base destinés à répondre aux besoins nutritionnels essentiels. Chaque kit était composé de : 1 sac de riz (25 kg), 1 bouteille d'huile (1,5 litre), 1 boîte de concentré de tomates (500 g), 1 sac de sel (1 kg), 1 sac de semoule de maïs (2 kg), 1 barquette de pâte d'arachide (1 kg), 1 sac de poisson séché. 5. Taux de réalisation de 90,3%.

Activité 2.2.1 Fourniture de kits AGR(Activité Génératrices de Revenus), en particulier dans les domaines de l'agriculture et du commerce, à 1 000 femmes parmi les plus vulnérables (demandeurs d'asile et hôtes) : Cette activité a visé un renforcement des moyens de subsistance des femmes qui avaient déjà des activités génératrices de revenus. Ainsi,

Selon le rapport final, durant la mise en œuvre du projet, quatre associations de femmes, (association CHIGATA de Diawala, Association des femmes de Nironigué, Association des femmes de Tougbo, Association des femmes de Timalah), regroupant plus de 1 000 membres vulnérables, ont vu leurs capacités productives renforcées grâce à la distribution de kits d'activités génératrices de revenus (AGR). Ces kits ont soutenu des activités liées à la commercialisation, à la transformation alimentaire et à la production agricole. Les kits AGR comprenaient, dans certains cas, les équipements suivants : 4 tricycles, 4 semoirs, 4 charrues, 4 moulins multifonctionnels, 4 moulins standards, 2 broyeurs, 40 abris pour animaux, 20 paires de bottes, 20 houes, 10 machettes

Ces ressources ont été distribuées aux associations de femmes des camps de demandeurs d'asile de Nironigué et de Timalah, ainsi qu'aux femmes des communautés d'accueil des sous-préfectures de Diawala (département d'Ouangolodougou, région du Tchologo) et de Tougbo (département de Téhini, région du Bounkani).

Par ailleurs, pour pallier le manque d'électricité dans les camps de demandeurs d'asile, deux groupes électrogènes de 12 kVA ont été acquis le 10 mars 2025. Ils ont permis le fonctionnement des équipements de traitement fournis aux associations de femmes demandeuses d'asile des camps de Nironigué et de Timalah. Cette activité a été réalisée à 100%.

Activité 2.2.2 Améliorer l'accès des agricultrices vulnérables (demandeurs d'asile et hôtes) en renforçant leurs capacités en matière d'innovations technologiques pour une agriculture intelligente face au climat et de marchés rémunérateurs : La revue documentaire et les consultations n'ont pas permis de confirmer la réalisation de cette activité.

Constat 7: Les livrables du projet ont été obtenus même si le retard dans la réalisation des activités humanitaire a créé un biais pour certains résultats.

La revue documentaire, les consultations réalisées avec les acteurs et les bénéficiaires permettent de documenter des changements observables et témoignés.

Les ménages vulnérables dans les camps de demandeurs d'asile de Nioronigué et de Timalah ainsi que des populations hôtes des localités de Diawala, de Doropo, Tougbo, ce sont 9 537 demandeurs d'asile (dont 5 245 femmes et jeunes filles) qui ont accès à l'eau potable. Les pompes réhabilitées par le projet viennent en complément des d'autres pompes mis en place par d'autres partenaires au développement. Les communautés bénéficiaires s'en réjouissent car la pression sur les pompes générait des conflits communautaires.

9 822 demandeuses d'asile, dont 4 911 femmes et filles, ont pu répondre à leurs besoins immédiats en articles ménagers non alimentaires essentiels dans les camps et les communautés d'accueil. Elles ont reçu des articles et des produits pour l'hygiène, la santé, la dignité et le bien-être. La mission note que le processus de mise à disposition des kits a été réalisé avec des e-vouchers. Ce qui signifie que seules les femmes identifiées comme bénéficiaires au début du projet pouvaient en recevoir. La distribution ayant eu lieu en avril 2025, soit un an après le démarrage du projet, certaines demandeuses d'asiles ont quitté les sites. Tous les kits acquis n'ont donc pas été distribués.

Le projet a construit des espaces conviviaux dénommés « Maison des femmes » dans les deux camps de demandeurs d'asile pour servir de lieu de lutte contre les VBG et de prise en charge des victimes au profit d'environ 5 245 femmes demandeuses d'asile (2 698 dans le camp de Nioronigué et 2 547 dans le camp de Timalah). Ces espaces donnent un cadre d'échanges, d'écoute par des femmes formées aux techniques de prise en charge de victime de VBG.

Les ménages de demandeurs d'asile vulnérables et ménages dirigés par des femmes au sein de la communauté d'accueil ont bénéficié de kits alimentaires en nature. Cette distribution réalisée en avril 2025 selon le mécanisme de e-voucher a atteint 1174 ménages composés en moyenne de 6 personnes chacun, soit, un total de 7 044 personnes bénéficiaires directs, dont 3 522 femmes et filles.. La période de distribution a inhibé le caractère urgent de l'action.

Constat 8: Les demandeuses d'asiles sont bénéficiaires de mécanismes de protection, ont accès à l'eau et au marché pour leur autonomisation financière de même que les femmes des communautés hôtes

La mission a constaté que dans les deux camps, les bénéficiaires du projet c'est-à-dire les demandeuses d'asile qui ont participé aux activités du projet ainsi que celles qui sont arrivées après, ont accès à l'eau potable et fréquentent les espaces d'échanges et d'écoute mis en place., Les infrastructures sociales mise en place sont fréquentées par les demandeuses d'asile sans distinction et restriction. Le mécanisme de gestion des kit NFI a connu des limites et laissé un stock non encore distribué.

Les femmes et les jeunes filles regroupées au sein des différentes associations ont témoigné être plus autonomes. Elles ont reçu des appuis divers pour le renforcement des activités génératrices de revenus et des moyens pour écouler les marchandises. Les

semences de riz ont été cultivés. Les femmes ont utilisé une partie pour la consommation et l'autre partie a été vendue pour faire face à leurs besoins primaires. Elles participent aux charges de leurs familles respectives. Les populations hôtes agricultrices sont autonomes pour la plupart et prennent en charge leurs besoins personnels et ceux des enfants.

Les femmes sont actuellement impliquées dans la prise en charge des besoins ménagers de la famille (savon, nourriture, entretien des enfants, habits des enfants). A titre d'exemple, les femmes avaient fini de payer les habits des enfants pour la fête de tabaski au moment de la mission sur le terrain. Alors qu'auparavant, elles avaient recours aux maris.

Constat 9: L'engagement des parties prenantes manifesté par une synergie d'actions ont créé un environnement favorable aux livrables du projet.

L'accès à l'eau potable qui était une préoccupation majeure des demandeuses d'asile et des populations hôte a été adressé dans certaines localités d'intervention (cas des femmes de Diawala qui n'ont pas eu de forage comme souhaité). Au camp de Nioronigué, on y trouve deux pompes. C'est dire que la synergie et la complémentarité des interventions des différents acteurs a été un facteur qui a favorisé l'atteinte des résultats.

L'adhésion des femmes et le dynamisme des groupes associatifs ont été déterminant dans la réalisation des activités d'autonomisation des femmes. Elles se sont montrées solidaires.

Cependant, pour un projet d'urgence, les besoins immédiats et de subsistance des demandeuses d'asile ont été distribués tardivement. Même si ces activités ont été réalisés, les effets escomptés ne peuvent pas être appréciables. Un stock résiduel est encore disponible à cause du taux de déperdition des bénéficiaires. Le dispositif n'a pas intégré ce risque afin d'avoir une alternative qui aurait pu faire bénéficier de nouvelles femmes arrivées dans les camps.

Constat 10: Les ressources financières limitées n'ont pas facilité la livraison de l'ensemble des résultats escomptés

La mission note que le projet tel que conçu avait pour but d'intégrer la dimension de genre dans la réponse humanitaire en cours dans les régions de Bounkani et de Tchologo, en veillant à ce que les femmes et les filles bénéficient de la réponse et en encourageant leur participation active à la réponse humanitaire. La théorie de changement reposait une analyse causale rigoureuse. En revanche les coûts estimatifs du projet ont été en dessous des coûts réels. Par exemple, pour l'achat et installation de 8 pompes à eau solaires ; forage pour l'installation des pompes ; construction d'abris de pompage et fourniture de matériel de maintenance, il était prévu 1789 USD par pompe. L'estimation des coûts était moins réaliste.

Constat 11: Les structures de coordination au niveau national et régional ont permis d'adresser les défis et apporter des solutions aux besoins multiformes des populations

Sur la base de la revue documentaire effectuée, la mission note que des actions de mobilisation des parties prenantes nationales et locales ont facilité la mise en place des instances technique et stratégique de coordination du projet. En effet, (09) structures nationales et locales se sont engagées à participer au comité de pilotage et au comité technique du projet, à travers leurs représentant-e-s de niveau décisionnel et technique.

Outre l'ONU Femmes et l'Ambassade du Japon, ces structures membres des instances de coordination stratégique et technique du projet sont le Conseil National de Sécurité (CNS), le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE), le ministère de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté (MCSLP), le ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur (MAEIAIE), l'UNHCR

Le Comité de pilotage a tenu sa première réunion en mars 2024 avec un taux de présence de 100% au niveau des institutions mais les préfectures de régions n'étaient pas représentées. Et le premier comité technique s'est tenu dans la région du Boukani avec l'ensemble des acteurs impliqués. Toutefois, la mission n'a pas pu confirmer la bimestrialité des réunions du comité technique.

Constat 12: Le projet a été conduit de façon participative et inclusive pendant les phases de formulation, planification mise en œuvre et suivi-évaluation

Le projet a adopté une démarche participative tout au long de son cycle, associant autorités locales, leaders communautaires, femmes demandeuses d'asile et populations hôtes. Cette approche a permis :

- une co-identification des besoins,
- une meilleure acceptabilité sociale des interventions,
- et une appropriation collective des réalisations (forages, espaces communautaires, équipements AGR).

La participation active des femmes dans les comités de gestion et les associations locales a renforcé les liens sociaux et la responsabilité collective autour des infrastructures et services mis en place.

Constat 13: Réduction des tensions communautaires liées à l'accès aux ressources essentielles

L'amélioration de l'accès à l'eau potable, à travers la réhabilitation et l'équipement de pompes à motricité solaire dans les camps et les localités d'accueil, a permis de désamorcer des conflits latents entre populations hôtes et demandeuses d'asile, historiquement liés à la rareté de l'eau.

Les consultations de terrain confirment que la diminution de la pression sur les points d'eau a entraîné :

- une baisse des disputes quotidiennes entre femmes,
- une réduction des files d'attente prolongées,
- et une meilleure cohabitation autour des infrastructures partagées.

L'accès équitable à l'eau pour plus de 9 500 personnes (dont plus de 5 200 femmes et filles) a contribué à prévenir des conflits communautaires identifiés comme récurrents avant le projet.

Constat 14: : Renforcement de la solidarité économique et du vivre-ensemble par l'autonomisation des femmes

Les appuis aux activités génératrices de revenus (AGR), accordés à plus de 1 000 femmes issues à la fois des camps et des communautés hôtes, ont contribué à réduire les sentiments de concurrence et de dépendance, souvent sources de tensions sociales.

Les associations féminines soutenues ont développé des activités économiques collectives (agriculture, transformation, commerce), favorisant :

- l'entraide,
- la mutualisation des équipements,
- et une meilleure intégration économique des demandeuses d'asile au sein des économies locales.

Les femmes bénéficiaires contribuent désormais aux charges familiales et communautaires, renforçant leur reconnaissance sociale et leur rôle stabilisateur au sein des ménages et des communautés.

Constat 15: L'assistance humanitaire fournie à travers le projet est en adéquation avec les standards internationaux et la stratégie de ONU femme en la matière

Les stratégies d'intervention du projet sont en adéquation avec l'approche sectorielle humanitaire mandatée par l'IASC (Comité Permanent Inter-organisations) pour renforcer la préparation et les capacités techniques afin de répondre aux urgences humanitaires et d'assurer un leadership et une responsabilisation claire. Selon cette approche, les onze groupes sectoriels sont : Eau, Abris, Protection, Nutrition, Logistique, Santé, Alimentation/Sécurité, Télécommunications d'urgence, Éducation, Relèvement rapide, Coordination et gestion des camps.

La stratégie humanitaire de ONU Femmes, basée sur ces approches contient une offre systémique incluant un modèle de coordination de l'action humanitaire prenant en compte des questions de genre avec pour objectif de renforcer la responsabilisation en matière d'engagements en matière de genre dans la coordination et la mise en œuvre des interventions humanitaires dirigées par l'ONU et des réfugiés¹.

¹ UN WOMEN HUMANITARIAN STRATEGY 2022–2025

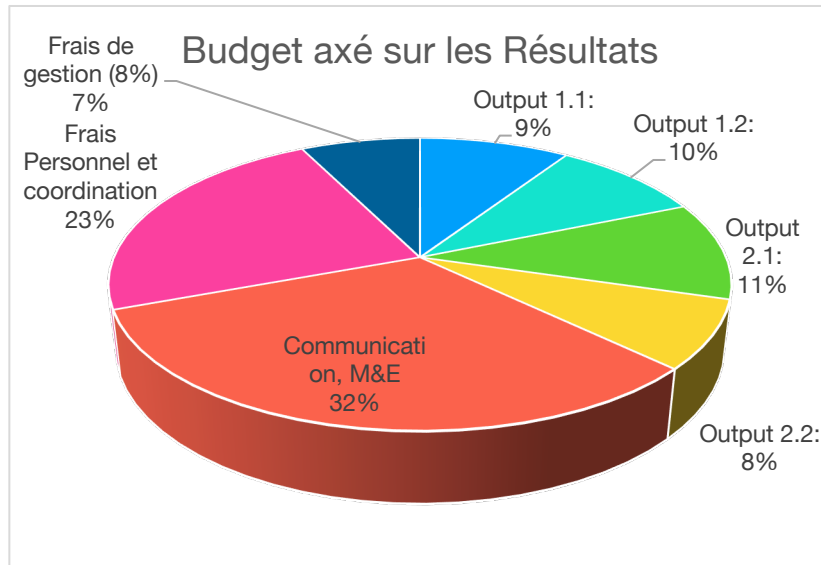
Tableau des indicateurs du cadre des résultats

Outco	Outputs	Indicateurs	Valeur de référence	Cible	Valeur réelle	Ecart
Résultat 1 : Les ménages vulnérables dans les camps de demandeurs d'asile et ceux dirigés principalement par des femmes, dans les localités accueillant des demandeurs d'asi						
		Nombre de personnes vulnérables aux crises dans les zones cibles du projet ayant accès aux services sociaux de base		12765	16872	4107
	Produit 1.1. Au moins 6 000 demandeurs d'asile et hôtes vulnérables, en particulier des femmes et des filles, disposent d'articles et de produits adéquats pour l'hygiène					
		Nombre de femmes, de filles et de populations touchées par une crise qui bénéficient directement du soutien du projet grâce à la fourniture d'articles et de	0	6000	9822	3822
	Produit 1.2. Les moyens de subsistance d'au moins 1 000 femmes (demandeurs d'asile et hôtes) sont rétablis et/ou améliorés afin de restaurer leur dignité et de renforç					
		Nombre de ménages vulnérables dans les zones cibles ayant accès à l'eau potable		2000	9537	7537
		Nombre de demandeurs d'asile dans les zones cibles ayant accès aux services de lutte contre les violences sexistes soutenus par le projet		1520	5245	3725
		Nombre de personnes formées pour mettre en place des comités de gestion	0	120	74	-46
Résultat 2. Les femmes et les filles rendues vulnérables par la crise humanitaire (demandeurs d'asile et hôtes) ont un meilleur accès à la nourriture et aux moyens de subsistance						
		qui ont vu leurs besoins alimentaires et leurs moyens de subsistance augmenter grâce au soutien du projet	0	8032	7044	-988
	Produit 2.1. 1 300 ménages de demandeurs d'asile vulnérables et ménages dirigés par des femmes au sein de la communauté d'accueil bénéficient de kit					
		Nombre de ménages dirigés par des femmes recevant des kits alimentaires d'urgence en nature pour subvenir à leurs besoins essentiels	0	1300	1174	-126
		tes) sont rétablis et/ou améliorés afin de restaurer leur dignité et de renforcer leur contribution au processus de redressement				0
		Nombre de femmes et de filles réfugiées et hôtes soutenues et ayant reçu des kits de démarrage ou de réinstallation pour des activités génératrices de revenus	0	1000	1000	0

5.3. Efficienc

Constat 16: Taux d'exécution au niveau global et par produit

Le projet a un coût budgété de 548,532.00 USD reparti selon les rubriques ci-dessous.



On peut néanmoins constater que 38% du cout global du projet a été planifié pour apporter des changements sur les bénéficiaires directes.

Le taux d'exécution financière global est de 99.17% sur la base des données financières reçues avec un montant de dépenses de 543 984,57 USD. Le produit 1.1. a un taux d'exécution budgétaire de 70.62% ; le produit 1.2 à un taux de 80.74% ; produit 2.1 avec un taux de 88.10% ; et le produit 2.2 à 133.69%.

En examinant les postes de dépenses du projet on constate que plus de 70 % du budget est absorbé par la logistique et les kits NFI. Les postes de dépense pour l'accès à l'eau, l'alimentation et les AGR totalisent environ 190 000 USD ce qui reste significatif. Le pilotage et le suivi ont un coût d'environ 90 500 USD, reflétant l'importance de la gouvernance et de la visibilité du projet.

Constat 17: L'exécution financière du projet a permis de livrer les résultats escomptés dans le projet

Le projet a tenu ses engagements en termes de livrables. Les infrastructures sociales, les équipements pour l'autonomisation des femmes ont été acquis à leur profit. Les kits alimentaires et d'hygiène ont été livrés aux bénéficiaires identifiées au préalable.

Dans le cadre de l'assistance humanitaire aux demandeuses d'asile, la distribution de kits alimentaires et d'hygiène constitue une intervention essentielle visant à répondre aux besoins fondamentaux des bénéficiaires tout en favorisant leur dignité, leur santé et leur intégration sociale.

La construction d'un centre de lutte contre les VBG n'est pas seulement une dépense, mais un levier puissant de transformation sociale. Elle permet de sauver des vies, de restaurer des trajectoires, et de bâtir une société plus équitable et résiliente. L'analyse coût-avantage démontre que cet investissement est non seulement justifié, mais urgent.

Dans les contextes de déplacement forcé, l'accès à l'eau potable constitue un besoin vital et un droit fondamental. Pour les demandeuses d'asile, souvent confrontées à des conditions de vie précaires dans des camps ou des zones d'accueil, la disponibilité d'une eau propre et accessible est essentielle à leur santé, leur dignité et leur sécurité. La construction de forages représente une solution durable à ce besoin, avec des retombées positives qui dépassent largement les coûts initiaux.

L'investissement dans les équipements agricoles et les kits de commerce est hautement rentable. Il permet non seulement de répondre aux besoins immédiats des demandeuses d'asile, mais aussi de renforcer la résilience des communautés hôtes. Ces actions ont favorisé la paix sociale, l'autonomie économique et la durabilité des solutions humanitaires.

Constat 18: Les produits et services aux demandeuses d'asile ont été livrés grâce des approches centrées sur les potentialités des zones d'intervention

Les coûts directs incluent l'achat des denrées alimentaires (riz, huile, conserves, etc.) et des produits d'hygiène (savon, serviettes hygiéniques, dentifrice, etc.), ainsi que les frais logistiques liés à l'emballage, au transport et à la distribution ont été couverts sans une rallonge budgétaire.

La distribution de kits alimentaires et d'hygiène aux demandeuses d'asile est une intervention à forte valeur ajoutée. Elle représente non seulement une réponse humanitaire urgente, mais aussi un investissement stratégique dans la santé publique, la cohésion sociale et le respect des droits humains.

La construction des maisons de « Paix » dédiée à la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) représente un investissement stratégique dont les bénéfices sociaux, sanitaires et économiques surpassent largement les coûts initiaux. Dans un contexte où les violences basées sur le genre continuent de compromettre la santé, la sécurité et les droits fondamentaux de milliers de femmes et filles, la mise en place d'une infrastructure spécialisée constitue une réponse durable et multisectorielle. Ces centres offrent des espaces sécurisés pour l'accueil, l'écoute, la prise en charge, psychologique et juridique des survivantes de VBG.

Constat 19: La réalisation des activités a été économiquement avantageuse par rapport aux options envisageables dans des délais moins adaptés aux exigences du contexte

Le projet a été formulé pour apporter un appui au gouvernement face à l'afflux des demandeurs d'asiles, plus spécifiquement à apporter une assistance humanitaire et aux femmes et aux filles demandeuses d'asiles. L'urgence commandait la mise à disposition des kits d'hygiène, des kit alimentaires e la reconstruction des moyens de subsistance des femmes demandeuses d'asile.

Ces appuis sont arrivés aux bénéficiaires en avril 2025, soit 12 mois après le lancement du projet. Ce délai de réponse du projet s'explique. Des raisons justifient le retard dans la livraison des services aux demandeuses d'asile. Toutefois, il convient de s'interroger sur l'opportunité de ces distributions à un moment où les bénéficiaires préalablement identifiés ont trouvé des alternatives de survie.

Constat 20: Les produits et services ont-ils été livrés à temps et à moindre coût grâce à l'adoption et/ ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières ?

Le comité de pilotage a, au démarrage du projet examiner les objectifs du projet et ses résultats attendus au regard du financement disponible. Des orientations ont été données pour la réalisation des activités appui et de renforcement des conditions de vie des demandeuses d'asile. Ainsi en lieu et place de la construction de 8 pompes hydrauliques, 2 pompes ont été réhabilitées et améliorées avec un système de pompage solaire.

Pour s'assurer que les kits alimentaires et d'hygiène parviennent aux bénéficiaires identifiés au démarrage du projet, un dispositif de e-voucher a été mis en place. Ce processus a rallongé les délais de livraison avec un effet pervers de stockage de kit non distribué du fait de la déperdition des bénéficiaires.

5.4.Cohérence

Constat 21: L'intervention est en phase avec le Plan national de Réponse Humanitaire, la Stratégie Humanitaire d'ONU Femmes avec une cohérence externe avérée.

La théorie de changement illustre une réponse contributive à des solutions durables pour les demandeurs d'asile. L'initiative s'inscrit dans la droite ligne des efforts du gouvernement comme le relate le président de la cellule civilo-militaire de Doropo : « L'Etat de Côte d'Ivoire fait des efforts dans son hospitalité légendaire avec le soutien des organismes internationaux dans les camps de réfugiés. Ils sont pris en charge, ils sont nourris, même ceux qui sont dans les familles d'accueil. Il y a des actions spontanées à leur endroit, mais cela est sous la pesanteur de ces familles d'accueil qui, par devoir d'hospitalité, essaient de partager ce qu'elles ont avec ces demandeurs d'asile qui sont avec elles. Il y a aussi encore des demandeurs d'asile qui ont fait des tentes au niveau des zones frontalières, dans les villages, dans les sous-préfectures et qui essaient tant bien que mal de subvenir un peu à leurs besoins réels». (source: RCI : "Les camps de réfugiés sont saturés" – RCI :)

Différents acteurs ont mené des interventions au profit des demandeurs d'asile. Une coordination des différents partenaires est assurée dans les régions par les préfets de région. Les acteurs suivants agissent en complémentarité et en synergie dans les régions du Tchologo et du Boukani : La DAARA, DRENA, DR MIRAH, DR Hydraulique, DRS, DRPS, DRFFE, MINER, DR Agriculture, DR Construction et Commission des Droits de l'Homme, Le SNU (UNICEF, UNHCR, ONU FEMMES, OIM et PNUD), Les ONGs Internationales (MSF, IRC, AVSI, GIZ, CIAUD, SAVE THE CHILDREN, ACTED IMPACT et ACF) et les ONGs nationales (ETOILE DU BOUNKANI, CROIX ROUGE, CARITAS).

Au sein de cette coordination on retrouve des groupes sectoriels dont : groupe Santé-Nutrition, groupe sécurité alimentaire, groupe protection, groupe Wash, groupe Education. Les différents partenaires animent ces différents pour une meilleure synergie et complémentarité. A titre d'exemple, la transformation d'une pompe de type PMH en pompe à motricité solaire avec un Château par ONU FEMMES à Nioronigué et à Timalah, transformation 2 PMH en HVA et construction des bornes fontaines financé par PRM, réhabilitation d'une pompe à Panzarrani et le château par OIM.

5.5.Impact

Le projet a généré des changements positifs, mesurables et durables sur les conditions de vie, la cohésion sociale et la résilience des communautés ciblées. Il a contribué à la réduction des facteurs structurels de tensions entre populations hôtes et femmes demandeuses d'asile, tout en renforçant l'autonomisation économique et sociale des femmes, en cohérence avec les priorités stratégiques de l'Union européenne et d'ONU Femmes.

Constat 22: Le projet a engendré des changements positifs sur les femmes et les jeunes filles

Les demandeuses d'asiles, les populations hôtes des zones cibles ont un accès équitable à l'eau potable, réduisant les tensions, les maladies hydriques et les corvées d'eau des femmes. Les actions mises en œuvre par ONU FEMMES ont réduit la pression sur les pompes existantes et par voie de conséquence prévenus les conflits potentiels liés à l'eau.

Les femmes demandeuses d'asile s'expriment librement et échangent sur leurs expériences au sein des espaces dédiés aux femmes et construites par le projet. La sensibilisation et la formation continue sur les questions de violences basées sur le genre renforce leur résilience face au potentiel écart de comportement. Les femmes sont ainsi des vecteurs de changement et d'assurance, créant ainsi un environnement dissuasif.

A la suite des consultations avec les acteurs, la mission note que les femmes demandeuses d'asiles bénéficiaires des kits de commercialisation et d'AGR ont amélioré leur autonomisation financière. Elles sont plus épanouies et contribuent aux charges de la famille. Toutefois, la mission note que dans le même espace géographique, d'autres femmes continuent de se contenter de l'aide extérieure.

L'acquisition d'équipements agricoles et de kits de commerce pour les demandeuses d'asile et les communautés hôtes génère des bénéfices économiques et sociaux largement supérieurs aux coûts initiaux. Ces investissements favorisent l'autonomie, réduisent la dépendance à l'aide humanitaire et renforcent la cohésion sociale.

Constat 23: Égalité des sexes et protection : Grâce à une approche flexible et opportune, ONU Femmes a soutenu diverses initiatives ciblées visant à promouvoir le respect des droits humains dans les camps des demandeurs d'asile et au sein des populations hôtes. Ces actions ont contribué aux efforts globaux de lutte contre les VBG.

Avec l'appui du projet, des espaces conviviaux dénommés « Maison des femmes » ont été installés dans les deux camps de demandeurs d'asile pour servir de lieu de lutte contre les VBG et de prise en charge des victimes au profit d'environ 5 245 femmes demandeuses d'asile (2 698 dans le camp de Nironigué et 2 547 dans le camp de Timalah). ONU Femmes a investi dans la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) dans la zone Nord en conformité avec son mandat.

ONU Femmes a sensibilisé et dénoncé les VBG à travers le dispositif d'écoute et de soutien psychologique dans les camps de demandeurs d'asile, et a également sensibilisé les hommes (les maris) sur les actions de VBG et les a exhortés à soutenir les femmes pour une meilleure intégration.

Le projet cible les femmes dans ses objectifs, toutefois, il a su adapter les stratégies d'intervention au contexte local. Lors de la mission de ciblage des bénéficiaires, les

équipes ont observé une sélection des bénéficiaires issus des ménages dirigés par des hommes.

Constat 24: Contribution à la cohésion sociale et à la prévention des conflits

Le projet a eu un impact significatif sur la prévention des conflits communautaires en améliorant l'accès équitable à des ressources essentielles, notamment l'eau potable. La réhabilitation et l'équipement d'infrastructures hydrauliques fonctionnelles ont permis à plus de 9 500 personnes, dont 5 200 femmes et filles, d'accéder durablement à l'eau potable.

Cette amélioration a contribué à :

- une diminution notable des tensions et des conflits quotidiens liés à la rareté de l'eau ;
- une amélioration de la cohabitation entre populations hôtes et femmes demandeuses d'asile ;
- le renforcement d'un climat de confiance autour des infrastructures partagées.

Ces résultats s'inscrivent pleinement dans une logique de consolidation de la paix et de stabilisation communautaire à l'échelle locale.

Constat 25: Renforcement de l'appropriation communautaire et durabilité des acquis

L'approche participative et inclusive mise en œuvre à toutes les phases du projet (formulation, planification, mise en œuvre et suivi-évaluation) a favorisé une forte appropriation locale des interventions. L'implication active des autorités locales, des leaders communautaires, des femmes demandeuses d'asile et des communautés hôtes a permis une identification concertée des besoins et une acceptabilité sociale élevée des actions mises en œuvre.

La participation accrue des femmes dans les comités de gestion et les associations locales a renforcé la gouvernance communautaire, la responsabilisation collective et la pérennité des infrastructures et services, contribuant ainsi à la durabilité sociale des résultats conformément aux standards ONU et UE.

Constat 26: Autonomisation économique des femmes et résilience des communautés

Le soutien apporté à plus de 1 000 femmes issues des camps et des communautés hôtes dans le développement d'activités génératrices de revenus a eu un impact structurant sur les dynamiques économiques et sociales locales. Cette autonomisation économique a permis de réduire les vulnérabilités économiques, de limiter les perceptions de concurrence entre groupes et de renforcer les mécanismes de solidarité intercommunautaire.

Les femmes bénéficiaires jouent désormais un rôle accru au sein de leurs ménages et communautés, contribuant aux charges familiales, renforçant leur reconnaissance sociale et agissant comme des actrices clés de la résilience et de la cohésion sociale.

Constat 27: Alignement stratégique et valeur ajoutée

Le projet contribue directement à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD 5, 6, 8, 10 et 16) et s'inscrit dans l'approche Nexus Humanitaire-Développement-Paix promue par l'Union européenne et le système des Nations Unies. Il illustre la valeur ajoutée d'une approche intégrée combinant accès aux services essentiels, égalité de genre et gouvernance communautaire pour produire des impacts durables en matière de paix sociale et de résilience.

5.6.Durabilité

Constat 28: Les résultats acquis grâce au projet sont la résultante d'une synergie d'action orientés vers l'humanitaire

Le projet a été mené en synergie avec les projets existants dans les régions du Boukani et du Tchologo. La plateforme de coordination des acteurs humanitaires à laquelle le projet a fait son intégration a facilité le partage d'expériences, d'orienter les activités dans des zones et vers des bénéficiaires afin d'éviter des doublons. La revue documentaire, corroboré par les informateurs clés rencontrés lors de la mission de terrain met en évidence cette synergie. L'OIM met en œuvre dans le Tchologo et le Bounkani le projet de renforcement de la cohésion sociale entre les demandeurs d'asile, les migrants et les communautés d'accueil dans le Nord Est et le projet d'amélioration de la résilience économique des communautés d'accueil pour la consolidation de la paix dans le Nord, avec une composante WASH, en lien avec les besoins en eau et en agropastorale, la cohésion sociale avec la forte présence des demandeurs d'asile.

Le CICR a réalisé une consultation foraine dans le département de Tehini avec un don de médicaments dans des centres de santé, et distribué des kits alimentaires pour 1000 ménages dans le département. AVSI, a mené des activités de sensibilisation dans des localités du Bounkani sur la cohésion sociale et renforcé les capacités pédagogiques des enseignants bénévoles au sein des communautés. Médecins du Monde a dans les centres de santé de Tehini et Doropo, administré des soins de santé primaires gratuitement, et réaliser l'évacuation de cas urgents avec une prise en charge gratuite dans les hôpitaux de Doropo, Tehini, Bouna et Ferke.

La GIZ a mis en œuvre un programme de résilience au Nord avec un ancrage sur les 4 pays frontaliers (Mali, Burkina, CI, Ghana). Le Programme de l'Union Européenne sur les frontières avec la Commission Nationale des Frontières de Côte d'Ivoire sur les infrastructures transfrontalières du Mali, Burkina et CI. L'UNICEF, agence lead d'un programme conjoint de résilience pour le renforcement des services sociaux de base dont une centaine de pompes acquis en remplacement des PMH non fonctionnels.

L'OMS avec des activités d'appui aux campagnes de vaccination contre la rougeole avec un coaching des agents de sante sur le renforcement de la surveillance épidémiologique au niveau des aires de sante. L'UNFPA a mis à disposition des sage-femmes pour appuyer les activités des districts sanitaires de Ferke, Ouangolo, Kong, Boukani pour les Soins de Santé de la reproduction et réalisé des activités d'appui aux femmes et jeunes filles adolescentes de Panzarani et de Bouko pour des AGR.

CARE International à travers le projet de Renforcement des systèmes d'alimentation durable en CI financé par l'UE et la Coopération autrichienne) contribue au renforcement de la résilience et de la durabilité des systèmes alimentaires et le projet Cajou-Coton pour une autonomisation économique de la femme par la mise en place et l'appui aux AVEC, la protection de l'enfance et le genre. Le PAM avec des interventions de routine en rapport avec le cash chez les demandeurs d'asile sur les sites de transit avec le programme de renforcement de la résilience des populations pour l'extension des cantines scolaires dans les villages avec forte présence de demandeurs d'asile et le programme d'appui agricoles aux communautés.

La combinaison de ces expertises et actions a permis d'apporter des réponses multiformes aux communautés dans l'aire géographique du Boukani et du Tchologo. Les différentes

catégories de bénéficiaires ont été pris en compte en particulier les femmes, les filles, les enfants. Dans une approche de « Leave no one Behind », les activités de protection, d'autonomisation économiques, de réduction de la violence communautaire ont été de mise au cours des interventions et sensible au genre. Cette synergie d'action a mis en évidence le projet de ONU Femmes.

5.7. Genre, Équité et Droits humains

Constat 29: Le projet a intégré les principes d'égalité des sexes dans les objectifs et dans son cycle de vie observables à plusieurs niveaux

Le projet dans sa formulation a été explicite dans les objectifs visés. Il mentionne clairement la promotion de l'égalité des sexes comme une priorité. Le projet visait à contribuer à rendre sensible au genre, la réponse humanitaire en cours dans les régions du Tchologo et du Bounkani, en comblant les gaps dans l'accès à l'aide humanitaire pour les femmes et les filles et en assurant leur participation significative à la réponse humanitaire.

Le cadre de résultats du projet inclus des indicateurs de performance spécifiques ciblant la participation des femmes, et leur autonomisation par exemple. Le projet s'aligne sur les Objectifs de développement durable (ODD), notamment l'ODD 5 sur l'égalité des sexes.

Dans le processus de mise en œuvre du projet, une analyse préalable sensible au genre a été réalisée de façon participative. Cela a permis de comprendre les rôles, besoins et obstacles spécifiques aux femmes dans la réponse humanitaire. Les femmes ont été impliquées dans la conception, la prise de décision et la mise en œuvre du projet et surtout dans les mesures correctives qui ont été prises pour ajuster les besoins des femmes demandeuses d'asiles et communautés hôtes (ex. : soutien à l'entrepreneuriat féminin, ajustement des kits pour l'adapter aux réalités des zones d'intervention). De plus, le dispositif de suivi et évaluation du projet a permis de suivre les progrès vers les résultats sensible au genre.

Constat 30: Le projet été mis en œuvre selon des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement sous la gouvernance du Conseil National de sécurité à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale

L'implication des parties prenantes au projet est réelle. Des formations et des mécanismes ont été mis en place pour permettre aux demandeuses d'asile et aux communautés hôte de prendre des décisions éclairées. Les espaces conviviaux mis en place y contribuent efficacement. Les femmes au niveau local assurent un leadership dans la mise en œuvre et le suivi du projet.

En matière d'inclusion et de non-discrimination, le projet a garanti l'accès aux ressources et aux opportunités pour toutes les personnes demandeuses d'asiles, indépendamment du genre pour les questions d'accès aux infrastructures mises en place par le projet, de l'âge, du handicap, de l'origine ethnique ou du statut socio-économique. Certes des critères ont été définis pour bénéficier des activités du projet, mais cela l'a été pour éviter les doublons et ne pas laisser les plus vulnérables de côté. De plus, les outils et les moyens de communication du projet ont été adaptés aux langues et cultures locales des zones d'intervention.

Pour ce qui est de la redevabilité et la transparence nationale, la mission note que des systèmes de suivi-évaluation transparents ont été mis en place et accessibles aux différentes parties prenantes ; Le comité de pilotage et les comités techniques se sont tenus avec les acteurs identifiés dans le document projet. Le projet a participé au niveau local aux séances de coordination de la réponse humanitaire et a communiqué de façon régulière sur l'avancement des activités. Les groupes de bénéficiaires disposaient des contacts téléphoniques des équipes de ONU Femmes. Elles avaient donc la possibilité de signaler les abus ou les dysfonctionnements du projet. Le projet a donc fait preuve de transparence et une collaboration étroite avec les autorités locales.

5.8. Inclusion de handicap

Constat 31: Le projet a été inclusif dans les zones d'intervention

Le projet dans sa conception n'exclut pas les personnes en situation de handicap. Les besoins identifiés des bénéficiaires sont communs aux personnes en situation de handicap. Le projet a dans les critères énumérés pour bénéficier des appuis, inscrit les femmes et les filles en situation de handicap. Lors de la mission, l'équipe a pu constater au sein des associations bénéficiaires des personnes en situation de handicap.

Certaines ont reçu des kits de commercialisation et exploitent leur activité. Les rapports de suivi ne désagrégent pas le nombre de bénéficiaires avec la modalité « personnes en situation de handicap », cela ne constitue pas une faiblesse du dispositif mais plutôt un facteur d'inclusion dans la stratégie de mise en œuvre du projet.

Encadré 2 – Contribution du projet à la paix et à la cohésion sociale

Dans un contexte marqué par l'afflux massif de demandeuses d'asile et la forte pression exercée sur les ressources locales dans les régions du Bounkani et du Tchologo, le projet a contribué de manière significative au renforcement de la paix sociale et de la cohésion communautaire entre les populations hôtes et les demandeuses d'asile.

En améliorant l'accès équitable à l'eau potable et aux services sociaux de base, le projet a permis de réduire les facteurs structurels de tensions, notamment les conflits liés à la rareté de l'eau et aux charges supportées par les communautés d'accueil. La réhabilitation et l'amélioration des infrastructures hydrauliques ont allégé la pression sur les points d'eau existants, favorisant une cohabitation plus apaisée et solidaire.

La mise en place des Maisons des femmes a renforcé les mécanismes communautaires de prévention et de gestion des violences basées sur le genre, tout en créant des espaces de dialogue, d'écoute et de médiation sociale. Ces espaces sécurisés contribuent à la protection des femmes et des filles et participent à la stabilisation sociale dans les camps et les localités d'accueil.

Par ailleurs, les appuis à l'autonomisation économique des femmes, issus à la fois des camps de demandeurs d'asile et des communautés hôtes, ont favorisé la réduction de la dépendance à l'aide humanitaire et renforcé la solidarité économique locale. En soutenant des activités génératrices de revenus collectives, le projet a encouragé l'entraide, le vivre-ensemble et la reconnaissance du rôle des femmes comme actrices de paix et de résilience communautaire.

Enfin, l'approche participative et inclusive adoptée tout au long du projet, impliquant les autorités locales, les structures techniques déconcentrées et les bénéficiaires, a renforcé l'appropriation communautaire des réalisations et leur acceptabilité sociale. Cette dynamique a contribué à inscrire l'action humanitaire dans une logique de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de cohésion sociale durable.

VI. Conclusions

6.1. Conclusion / Pertinence

L'évaluation met en évidence que le projet « Répondre aux besoins urgents des femmes et des jeunes filles affectées par la crise humanitaire dans le nord de la Côte d'Ivoire et assurer leur pleine participation à la réponse humanitaire » est hautement pertinent, car il s'appuie sur une identification rigoureuse des besoins réalisée à travers plusieurs missions interagences et consultations locales.

Les données primaires recueillies ont révélé l'ampleur des vulnérabilités dans les régions du Bounkani et du Tchologo, notamment la présence de milliers de demandeurs d'asile et de ménages hôtes confrontés à des besoins essentiels en abris, vivres, soins médicaux, eau, hygiène et protection. En réponse, le projet a ciblé les groupes les plus fragiles – femmes enceintes ou allaitantes, adolescentes, filles handicapées, personnes âgées et communautés hôtes – en leur garantissant un accès à l'eau potable, aux articles ménagers essentiels, à la nourriture et aux moyens de subsistance, tout en intégrant une approche sensible au genre.

Sa pertinence est renforcée par l'alignement avec les priorités du Gouvernement ivoirien et la complémentarité avec les initiatives des partenaires de développement, ainsi que par l'implication active des structures nationales, des agences internationales et des bénéficiaires eux-mêmes, en particulier les femmes qui ont exprimé leurs besoins et contribué à la conception des interventions. Bien que des contraintes financières et méthodologiques aient limité la couverture de certains besoins et entraîné des retards dans la mise en œuvre, le projet a su maintenir des objectifs clairs et mesurables, en cohérence avec les standards internationaux de la réponse humanitaire.

En définitive, la pertinence du projet réside dans sa capacité à articuler les constats issus du terrain avec une réponse inclusive et coordonnée, plaçant les femmes et les filles au centre de l'action humanitaire et contribuant ainsi à renforcer la résilience des communautés affectées

6.2. Conclusion / Efficacité

L'efficacité du projet se mesure à sa capacité à atteindre les objectifs fixés et à produire les effets attendus dans un contexte d'urgence humanitaire marqué par des besoins multiples et pressants. Globalement, le projet a démontré une forte efficacité technique, en réalisant la majorité des activités prévues conformément aux engagements initiaux.

Un taux de réalisation élevé a été observé : plusieurs activités clés ont été exécutées à 100 %, notamment l'identification des bénéficiaires, la mise en place des espaces conviviaux pour la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), l'accès à l'eau potable, la fourniture de kits d'activités génératrices de revenus (AGR) et la composition des kits alimentaires. Les distributions de kits non alimentaires (NFI) et alimentaires ont atteint respectivement 81,35 % et 90,3 % des cibles, permettant de répondre aux besoins essentiels des ménages vulnérables.

Les livrables majeurs ont été obtenus : infrastructures sociales (pompes réhabilitées, espaces conviviaux), appuis matériels (kits NFI, kits alimentaires, équipements AGR) et mécanismes de protection ont été mis en place conformément aux engagements du projet. Ces réalisations ont généré des effets observables : amélioration de l'accès à l'eau pour plus de 9 500 personnes, réduction des tensions communautaires liées à la rareté des ressources, autonomisation

économique de plus de 1 000 femmes grâce aux AGR, et renforcement de la protection contre les VBG.

Cependant, des limites ont affecté l'efficacité globale :

- Retards dans la mise en œuvre: les distributions de kits, prévues pour répondre à des besoins urgents, ont été réalisées tardivement (avril 2025), réduisant l'impact immédiat et laissant un stock résiduel non distribué.
- Ressources financières insuffisantes: certaines activités ont été réorientées (ex. construction de pompes remplacée par réhabilitation) et des objectifs initiaux n'ont pu être atteints (activité 2.2.2 non confirmée).
- Gestion des risques perfectible: absence de mécanismes pour intégrer les nouvelles arrivées dans les camps, entraînant une déperdition des bénéficiaires ciblés.
- Efficacité relative pour certains besoins: par exemple, le problème d'accès à l'eau à Diawala n'a pas été résolu malgré les sollicitations.

En dépit de ces contraintes, le projet a atteint ses résultats stratégiques en matière de protection, d'accès aux services essentiels et d'autonomisation des femmes, tout en respectant les standards internationaux et la stratégie humanitaire de ONU Femmes. L'approche participative et la synergie des parties prenantes ont renforcé l'efficacité opérationnelle et la durabilité des acquis.

6.3. Conclusion / Efficience

Le projet a réalisé une performance financière appréciable avec taux d'exécution budgétaire de 99.17%. Les interventions du projet telles que la construction d'un centre de lutte contre les violences basées sur le genre, l'installation de forages pour l'accès à l'eau potable, et l'investissement dans des équipements agricoles et des kits de commerce ne sont pas de simples dépenses, mais des investissements stratégiques à forte valeur sociale et économique.

Le centre de lutte contre les VBG agit comme un levier de transformation sociale, sauvant des vies et renforçant l'équité et la résilience. Les forages garantissent un accès durable à l'eau potable, essentiel à la santé, à la dignité et à la sécurité des demandeuses d'asile, avec des bénéfices largement supérieurs aux coûts. Les équipements agricoles et kits de commerce favorisent l'autonomie économique, la résilience des communautés hôtes et la paix sociale, tout en réduisant la dépendance à l'aide humanitaire.

En somme, ces initiatives démontrent que les investissements humanitaires ciblés produisent des retombées durables et multidimensionnelles, justifiant leur caractère urgent et prioritaire.

6.4. Conclusion / Cohérence

L'intervention s'inscrit dans une logique de cohérence externe et interne, en parfaite adéquation avec le Plan National de Réponse Humanitaire, la Stratégie Humanitaire d'ONU Femmes et les standards internationaux en matière de réponse aux crises. La théorie de changement élaborée illustre une contribution directe à des solutions durables pour les demandeurs d'asile, tout en renforçant la dimension genre dans la réponse humanitaire.

Cette cohérence se manifeste par un alignement stratégique qui complète les efforts du gouvernement ivoirien et s'intègre dans les mécanismes nationaux de coordination. Les propos de la cellule civilo-militaire de Doropo confirment la synergie entre l'État et les partenaires internationaux, soulignant l'importance des actions conjointes pour répondre aux besoins des demandeurs d'asile et des familles d'accueil.

Elle se traduit également par une complémentarité des acteurs, grâce à une coordination multisectorielle animée par les préfets de région et les groupes sectoriels tels que Santé-Nutrition, Sécurité alimentaire, Protection, Wash et Éducation. Les interventions d'ONU Femmes, comme la transformation de pompes PMH en pompes solaires avec château d'eau, ont été réalisées en complément des actions d'autres partenaires tels que PRM, OIM et diverses ONG internationales et nationales, illustrant une approche intégrée et concertée.

Enfin, la cohérence se renforce par une synergie opérationnelle entre les agences du Système des Nations Unies, les ministères techniques et les organisations non gouvernementales, ce qui a permis d'éviter les duplications et de maximiser l'impact des ressources disponibles. Cette articulation efficace entre les différents niveaux d'intervention a favorisé la convergence des efforts, la mutualisation des ressources et la complémentarité des actions.

En somme, le projet présente une cohérence forte avec les cadres stratégiques nationaux et internationaux et s'inscrit dans une dynamique collective qui renforce la pertinence et la durabilité des résultats obtenus.

6.5. Conclusion / Durabilité

Le projet présente une forte perspective de durabilité grâce à la synergie d'actions mise en œuvre avec les acteurs humanitaires et de développement opérant dans les régions du Boukani et du Tchologo. L'intégration du projet dans la plateforme de coordination des interventions a permis d'optimiser les ressources, d'éviter les doublons et de cibler efficacement les zones et les bénéficiaires. Cette approche collaborative a renforcé la complémentarité entre les initiatives d'ONU Femmes et celles des partenaires tels que l'OIM, le CICR, AVSI, Médecins du Monde, la GIZ, l'UNICEF, l'OMS, l'UNFPA, CARE International et le PAM, qui ont apporté des réponses

multiformes en matière de WASH, santé, cohésion sociale, autonomisation économique et protection.

La combinaison de ces expertises et interventions a contribué à créer un environnement favorable à la pérennité des acquis. Les infrastructures hydrauliques réhabilitées, les espaces conviviaux pour la lutte contre les violences basées sur le genre et les appuis aux activités génératrices de revenus s'inscrivent dans une logique de continuité, car ils sont intégrés dans des dispositifs communautaires et institutionnels existants. L'approche « Leave no one behind » adoptée par le projet, associée à la participation active des autorités locales, des leaders communautaires et des associations féminines, a renforcé l'appropriation locale et la gouvernance communautaire autour des services et équipements mis en place.

En outre, la convergence des efforts entre les acteurs humanitaires et les programmes de résilience soutenus par le système des Nations Unies illustre la valeur ajoutée d'une approche intégrée. Cette articulation entre urgence, développement et paix favorise la durabilité sociale et économique des résultats, en consolidant la cohésion communautaire et en réduisant la dépendance à l'aide humanitaire. Les femmes, désormais autonomes et impliquées dans la gestion des infrastructures et des activités économiques, constituent un levier essentiel pour maintenir les acquis et renforcer la résilience des communautés.

En somme, la durabilité du projet repose sur la synergie des interventions, l'appropriation locale et l'intégration dans des cadres stratégiques et opérationnels plus larges, garantissant la continuité des impacts au-delà de la période de mise en œuvre.

Cependant, il faut noter que les systèmes de pompage solaires installés et les engins motorisés remis aux groupes bénéficiaires sont des acquisitions qui se détériorent. Leur remise en état en cas de défaillance n'est pas évidente si les organisations locales, les mutuelles de développement ne prennent pas le relais pour des appuis circonstanciés.

6.6. Conclusion / Genre, Equité, Droits Humains

Le projet a intégré de manière explicite les principes d'égalité des sexes dans ses objectifs et tout au long de son cycle de vie, ce qui est observable à plusieurs niveaux. Dès la formulation, la promotion de l'égalité des sexes a été définie comme une priorité stratégique, avec pour ambition de rendre sensible au genre la réponse humanitaire dans les régions du Tchologo et du Bounkani. Cette orientation visait à combler les écarts dans l'accès à l'aide humanitaire pour les femmes et les filles et à garantir leur participation significative à la réponse.

Le cadre de résultats du projet a inclus des indicateurs spécifiques pour mesurer la participation des femmes et leur autonomisation, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 5 sur l'égalité des sexes. Une analyse préalable sensible au genre a été réalisée de manière participative, permettant d'identifier les rôles, besoins et obstacles spécifiques des femmes dans le contexte humanitaire. Cette analyse a guidé la conception et la mise en œuvre des activités, avec des ajustements concrets tels que l'adaptation des kits aux réalités locales et le soutien à l'entrepreneuriat féminin.

Les femmes ont été impliquées dans la prise de décision, la gestion et le suivi des interventions, renforçant leur leadership au niveau communautaire. Les espaces conviviaux créés par le projet ont favorisé l'expression libre et la sensibilisation sur les violences basées sur le genre, contribuant à la protection et à la résilience des femmes. Le projet a également respecté les principes d'inclusion et de non-discrimination en garantissant l'accès aux ressources et aux opportunités pour toutes les personnes demandeuses d'asile, indépendamment de l'âge, du handicap, de l'origine ou du statut socio-économique. Les outils de communication ont été adaptés aux langues et cultures locales pour assurer une compréhension et une appropriation maximales.

Enfin, la redevabilité et la transparence ont été assurées par des mécanismes de suivi-évaluation accessibles aux parties prenantes, des comités de pilotage et techniques réguliers et des dispositifs permettant aux bénéficiaires de signaler les abus ou dysfonctionnements. Cette approche participative et inclusive a renforcé la confiance, la responsabilisation et la gouvernance locale, tout en garantissant que les principes des droits humains et de l'efficacité du développement soient respectés.

6.7. Conclusion / impact

Le projet a généré des changements positifs, mesurables et durables sur les conditions de vie, la cohésion sociale et la résilience des communautés ciblées. Il a contribué à réduire les facteurs structurels de tensions entre populations hôtes et femmes demandeuses d'asile, tout en renforçant l'autonomisation économique et sociale des femmes, en cohérence avec les priorités stratégiques d'ONU Femmes.

Les bénéficiaires, notamment les demandeuses d'asile et les populations hôtes, disposent désormais d'un accès équitable à l'eau potable, ce qui a permis de réduire les tensions communautaires, de prévenir les maladies hydriques et d'alléger la corvée d'eau qui pesait sur les femmes. Les infrastructures hydrauliques réhabilitées ont contribué à désamorcer des conflits latents et à instaurer un climat de confiance autour des ressources partagées.

Les espaces conviviaux créés par le projet offrent un cadre sécurisé pour l'expression et l'écoute des femmes, favorisant la sensibilisation et la prise en charge des violences basées sur le genre. Ces dispositifs ont renforcé la résilience des femmes et leur rôle de vecteurs de changement au sein des communautés. Parallèlement, les appuis aux activités génératrices de revenus ont permis à plus de mille femmes de développer des initiatives économiques, d'améliorer leur autonomie financière et de contribuer aux charges familiales, réduisant ainsi leur dépendance à l'aide humanitaire.

L'impact du projet se traduit également par une consolidation de la cohésion sociale et une meilleure intégration des demandeuses d'asile dans les économies locales. Les investissements réalisés dans les équipements agricoles et les kits de commerce ont généré des bénéfices économiques et sociaux supérieurs aux coûts initiaux, favorisant la solidarité et la mutualisation des ressources. Cette dynamique a renforcé la gouvernance communautaire et la durabilité des acquis grâce à une approche participative et inclusive qui a impliqué les autorités locales, les leaders communautaires et les associations féminines.

Enfin, le projet contribue directement aux Objectifs de Développement Durable, notamment ceux relatifs à l'égalité des sexes, à l'accès à l'eau, à la réduction des inégalités et à la promotion de la paix. Il illustre la valeur ajoutée d'une approche intégrée combinant accès aux services essentiels, autonomisation économique et gouvernance communautaire pour produire des impacts durables en matière de paix sociale et de résilience.

6.8. Conclusion / Inclusion de Handicap

Les personnes en situation de handicap ont été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet. Elles ont été privilégiées pour bénéficier des kits d'hygiène, la santé, la dignité et le bien-être. Les données désagrégées mettant en évidence le nombre de bénéficiaires en situation de handicap n'ont pas été disponibles, néanmoins, la mission note que cette catégorie de personne n'a pas été marginalisée dans le projet.

VII. Recommandations

La formulation des recommandations de l'évaluation finale du projet « Répondre aux besoins urgents des femmes et des jeunes filles affectées par la crise humanitaire dans le nord de la Côte d'Ivoire et assurer leur pleine participation à la réponse humanitaire » a reposé sur un processus participatif, inclusif et sensible au genre, fondé sur les principes d'appropriation, de redevabilité et de participation significative des femmes et des jeunes filles.

Le processus s'est appuyé sur une collecte de données participative combinant revue documentaire, entretiens semi-structurés et discussions de groupe avec les principales parties prenantes, notamment les bénéficiaires directes (femmes et jeunes filles), les organisations locales de femmes, les partenaires de mise en œuvre, les autorités locales et les acteurs humanitaires intervenant dans les zones du nord de la Côte d'Ivoire. Des espaces de consultation sûrs et adaptés, y compris des groupes de discussion non mixtes, ont été privilégiés afin de garantir une expression libre et sécurisée des femmes et des jeunes filles.

Les résultats préliminaires de l'évaluation ont fait l'objet de séances de restitution et d'échanges avec les parties prenantes clés. Ces consultations ont permis de valider les constats, d'approfondir l'analyse des effets différenciés du projet et d'identifier, de manière concertée, les principaux enjeux, bonnes pratiques et défis persistants en matière de protection, d'accès aux services et de participation des femmes à la réponse humanitaire.

Les recommandations ont ensuite été élaborées sur la base d'une analyse triangulée des données quantitatives et qualitatives, intégrant les priorités exprimées par les bénéficiaires et les acteurs locaux, ainsi que l'évaluation de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience, de l'impact et de la durabilité des interventions. Une attention particulière a été accordée à leur faisabilité opérationnelle, à leur alignement avec les cadres normatifs d'ONU Femmes et à leur potentiel de contribution à l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes et des jeunes filles.

Les recommandations ont été élaborées à partir de la triangulation des informations issues des documents stratégiques, des observations de terrain et des contributions des parties prenantes. Elles ont été discutées et affinées lors de la restitution du rapport provisoire. Ce processus

collaboratif a garanti que les recommandations reflètent non seulement les résultats de l'évaluation, mais aussi les priorités locales et les engagements institutionnels, assurant ainsi leur faisabilité et leur appropriation par les acteurs concernés.

Recommandation 1 : ONU Femme devrait tenir compte des coûts proforma pour élaborer les budgets lors de la formulation des projets.		
Urgence : Modérée	Impact : Elevé	Difficulté : Faible
Description de la recommandation Lors de la phase de budgétisation, il convient d'avoir les couts estimatifs des biens et services et soutenir un plaidoyer auprès du bailleur.		
Entité responsable de la mise en œuvre : ONU Femmes		

Recommandation 2 : faire un plaidoyer auprès des ministères techniques en charge de l'hydraulique, de la protection et du genre pour une intégration des réalisations dans leur patrimoine afin de bénéficier des ressources de l'Etat pour leur fonctionnement.		
Urgence : Modérée	Impact : Elevé	Difficulté : Faible
Description de la recommandation Pour effectuer un plaidoyer efficace auprès des ministères techniques, il est crucial de bien comprendre le contexte, d'identifier les acteurs clés et de structurer un message clair et percutant. Il faut ensuite adopter des approches variées, allant du dialogue direct aux actions plus concrètes, tout en assurant un suivi rigoureux.		
Entité responsable de la mise en œuvre : ONU Femmes		

Recommandation 3 : Pour un projet de même nature, renforcer le dispositif de suivi-évaluation avec une collecte de données centrée sur les bénéficiaires		
Urgence : Modérée	Impact : Elevé	Difficulté : Faible
Description de la recommandation Une collecte de données efficace est essentielle pour prendre des décisions éclairées, améliorer l'efficacité opérationnelle et la transparence, et stimuler les résultats. Cela implique de choisir les bonnes méthodes et outils pour recueillir des informations pertinentes, précises et cohérentes.		
Entité responsable de la mise en œuvre : ONU Femmes		

Recommandation 4 : renforcer les comités de gestion des pompes afin que les entretiens soient optimisés		
Urgence : Modérée	Impact : Elevé	Difficulté : Faible
Description de la recommandation Pour optimiser l'entretien des pompes, il faut renforcer les capacités des comités de gestion par la formation, la transparence financière, la mise en place de règles claires de gouvernance et l'implication communautaire.		
Entité responsable de la mise en œuvre : ONU Femmes		

VIII. Leçons apprises et innovations

Le projet a permis de renforcer un dialogue constructif avec les parties prenantes locales, incluant les autorités, les organisations communautaires et les bénéficiaires directs.

Ce dialogue a été facilité par une approche participative et transparente et a eu pour conséquences :

- Le renforcement de la confiance mutuelle : Les échanges ouverts ont instauré un climat de confiance, essentiel pour la réussite des interventions humanitaires.
- La participation accrue : Les parties prenantes ont manifesté un fort engagement dans la mise en œuvre des activités, condition indispensable à la durabilité des actions.
- Une meilleure compréhension des besoins locaux : Les discussions ont permis d'identifier des besoins spécifiques, conduisant à une adaptation plus fine des interventions.

L'intégration à la plateforme de coordination humanitaire a permis :

- le partage d'expériences,
- le ciblage complémentaire des zones et bénéficiaires,
- la réduction des doublons, renforçant l'efficacité et la durabilité.

La mission met en lumière plusieurs pratiques efficaces pouvant être capitalisées et reproduites dans d'autres contextes.

- Implication des femmes : Leur participation active dans la gestion communautaire a renforcé leur autonomie et amélioré la gouvernance locale.

- Sensibilisation sur les questions de genre : Les campagnes menées ont favorisé une meilleure compréhension des enjeux liés à l'égalité des sexes.

- Partenariats avec les acteurs locaux : La collaboration avec les organisations locales a permis une meilleure couverture et une appropriation accrue des projets.

Les équipements fournis ont été utilisés de manière optimale par les bénéficiaires, traduisant une bonne appropriation des outils mis à disposition. Il a été observé :

- Une amélioration de l'accès aux ressources essentielles : Les kits d'hygiène et outils agricoles ont été intégrés dans les pratiques quotidiennes.

- Un Changement positif sur les conditions de vie : Des améliorations notables ont été observées en matière de santé, d'hygiène et de sécurité alimentaire.

- Des capacités renforcées : Les formations dispensées ont permis une utilisation adéquate et durable des équipements.

IX. ANNEXES : Les termes de référence

Contexte

ONU Femmes, fondée sur la vision de l'égalité inscrite dans la Charte des Nations Unies, œuvre pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et des filles ; l'autonomisation des femmes ; et la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes en tant que partenaires et bénéficiaires du développement, des droits de l'homme, de l'action humanitaire, de la paix et de la sécurité.

Présente en Côte d'Ivoire depuis 2011, ONU Femmes entend accélérer la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes par le biais de partenariats stratégiques, des services de conseil technique et politique et de plaidoyer auprès des partenaires gouvernementaux, intergouvernementaux et de la société civile en concentrant ses interventions sur les axes stratégiques suivants : 1) gouvernance et participation à la vie publique ; 2) autonomisation économique des femmes, 3) élimination de toutes les formes de violence contre les femmes et les filles ; 4) femmes, paix et sécurité, action humanitaire et réduction des risques de catastrophe. Ainsi, à travers le quatrième axe, ONU Femmes s'est engagée à intégrer le genre dans l'action humanitaire afin de répondre aux besoins des femmes et des filles dans les situations de crise tout en donnant aux femmes au niveau communautaire les moyens de devenir les premières intervenantes.

Au niveau national, la dégradation de la situation sécuritaire dans les zones frontalières du Sahel, en particulier entre 2022 et 2023, avec des attaques récurrentes de groupes armés terroristes, a amplifié l'afflux de demandeurs d'asile en Côte d'Ivoire, principalement en provenance du Burkina Faso. Selon le HCR, du 19 décembre 2022 au 31 octobre 2024, le nombre de demandeurs d'asile enregistrés dans le nord de la Côte d'Ivoire, principalement dans les régions du Bounkani et du Tchologo, est passé de 4 085 à 62 617, avec 55% de femmes et 58% d'enfants.

Cette augmentation du nombre de demandeurs d'asile dans deux des régions les plus pauvres du pays (61,8% de taux de pauvreté dans le Bounkani et 65,6% dans le Tchologo) a accru la pression sur les infrastructures sociales de base (hôpitaux, centres de santé, adduction d'eau, écoles, etc.) et a sévèrement réduit les stocks de nourriture, créant ainsi une crise humanitaire de plus en plus grave dans le nord de la Côte d'Ivoire.

Ces entrées massives de demandeurs d'asile accroissent également le risque d'infiltration de djihadistes et de ralliements de nombreuses personnes parmi les plus vulnérables aux ambitions expansionnistes des groupes islamistes, faisant ainsi peser de réelles menaces sécuritaires et déstabilisatrices sur l'un des pays côtiers engagés dans la lutte contre l'avancée du djihadisme dans le Golfe de Guinée. Ces infiltrations fragilisent également les systèmes alimentaires, avec la réduction de certaines activités agricoles, notamment alimentaires, par crainte d'attentats et d'enlèvements.

En vue d'apporter une réponse urgente aux effets de l'afflux des demandeurs d'asile, atténuer les vulnérabilités des populations du nord de la Côte d'Ivoire et éviter l'escalade de l'insécurité, de la violence et de la pénétration de l'extrémisme violent dans le pays, le Gouvernement a décidé de mettre en place un dispositif adéquat d'assistance humanitaire, de sécurisation et de surveillance des régions concernées, avec l'appui des partenaires au développement y compris les Nations Unies.

II. Description du projet

Sous la coordination du Secrétariat exécutif du Conseil National de Sécurité, le mécanisme d'aide humanitaire mis en place par le Gouvernement ivoirien a enjoint aux partenaires au développement et acteurs humanitaires, y compris à ONU Femmes, d'accompagner la mise en œuvre diligente et concertée du Plan de Réponse Humanitaire élaboré à la suite de l'achèvement de deux missions multisectorielles d'évaluation des besoins humanitaires (février 2023 et avril 2023).

L'Ambassade du Japon a ainsi octroyé à la Côte d'Ivoire, à travers ONU Femmes, un financement pour la mise en œuvre du projet intitulé *Répondre aux besoins urgents des femmes et des jeunes filles affectées par la crise humanitaire dans le nord de la Côte d'Ivoire et assurer leur pleine participation à la réponse humanitaire* afin de renforcer la sensibilité au genre de la réponse humanitaire dans les régions du Tchologo et du Bounkani en comblant les lacunes dans l'accès à l'aide humanitaire pour les femmes et les filles et en assurant leur participation significative à la réponse humanitaire.

Initialement prévu pour douze mois (de janvier à décembre 2024), puis étendu jusqu'en mars 2025, le projet a contribué à combler les gaps dans l'accès à l'aide humanitaire pour les femmes et les filles et à améliorer leur participation à la réponse humanitaire à travers ses 2 résultats :

- Résultat 1. Les ménages vulnérables dans les camps de demandeurs d'asile et ceux dirigés principalement par des femmes, dans les localités accueillant des demandeurs d'asile, ont un accès équitable et abordable à l'eau potable, aux articles ménagers essentiels et à la protection, notamment contre la violence fondée sur le genre,
- Résultat 2 : Les femmes et les filles rendues vulnérables par la crise humanitaire (demandeurs d'asile et hôtes) ont un meilleur accès à la nourriture et aux moyens de subsistance et améliorent leur contribution à la recherche de solutions durables.

Les interventions ci-après ont été menées en vue de réaliser ces résultats :

1. La distribution de kits de produits et d'articles ménagers essentiels à 6 000 femmes et jeunes filles vulnérables,
2. La construction de 2 pompes à eau potable à énergie solaire, pilotées par un comité de gestion sensible au genre,
3. Le subventionnement de l'eau potable pour 2 000 ménages vulnérables, principalement ceux dirigés par des femmes,
4. La mise en place de deux *espaces amis des femmes* pour le soutien psychologique, l'orientation et le traitement des cas de violence liée au sexe dans chacun des camps de demandeurs d'asile,
5. La distribution de kits alimentaires d'urgence en nature à 1 300 ménages vulnérables,
6. La fourniture de kits de démarrage générateurs de revenus, en particulier dans les domaines de l'agriculture et du commerce, à 1 000 femmes parmi les plus vulnérables (demandeurs d'asile et hôtes), etc.

III Objectifs et but de l'évaluation

L'évaluation finale du projet *Répondre aux besoins urgents des femmes et des jeunes filles affectées par la crise humanitaire dans le nord de la Côte d'Ivoire et assurer leur pleine participation à la réponse humanitaire* s'inscrit dans le cadre des lignes directrices de

l'Ambassade du Japon et de la politique d'évaluation d'ONU Femmes qui recommande des évaluations finales systématiques à l'issue de la mise en œuvre des projets/programmes.

La présente évaluation finale permettra de procéder à une analyse de la performance et des réalisations du projet en tenant compte des critères d'évaluation cités plus bas. Elle générera également des connaissances substantielles basées sur des faits en identifiant tous résultats inattendus et fera des recommandations constructives en vue d'améliorer la stratégie d'intervention des prochaines initiatives.

L'évaluation permettra d'identifier les points forts, les points faibles ainsi que les leçons apprises au cours de la mise en œuvre du projet avec un accent particulier sur l'accès des femmes aux services sociaux de base et leur participation dans la prise de décision liée à l'utilisation de l'assistance.

De manière spécifique, les objectifs de l'évaluation sont les suivants :

- Fournir une analyse basée sur des preuves de la pertinence et de la cohérence du projet au regard des priorités nationales et des besoins des bénéficiaires ;
- Évaluer l'efficacité et l'efficience du projet, y compris sa stratégie de mise en œuvre, ses dispositions institutionnelles ainsi que ses systèmes de gestion et d'exploitation et son rapport qualité-coût ;
- Évaluer la durabilité des actions menées dans le cadre du projet, notamment en termes de participation des femmes à la réponse humanitaire ;
- Identifier ce qui peut être amélioré dans la façon dont les interventions du projet ont été conçues et mises en œuvre ;
- Identifier les meilleures pratiques, les leçons apprises, les forces et les points forts dans la conception et la mise en œuvre ;
- Identifier les besoins non couverts par le projet et proposer des pistes de réponse, en particulier identifier les potentielles populations vulnérables qui n'auraient pas été assistées ainsi que les dysfonctionnements ayant mené à leur exclusion de l'aide ;
- Apprécier le niveau de satisfaction des bénéficiaires et la qualité de l'assistance ;
- Fournir des recommandations pour renforcer la programmation d'initiatives similaires.

Le rapport final de l'évaluation et ses recommandations serviront de base pour d'éventuels réajustements ou orientations nouvelles en vue d'alimenter la programmation et/ou la mise en œuvre des initiatives actuelles et futures relatives à l'assistance humanitaire.

L'évaluation sera sensible au genre et adoptera les normes et standards du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (GNUE). Elle tentera de répondre aux questions liées aux critères d'évaluation de l'Organisation de Coopération et de Développement économique (OCDE), y compris la pertinence, l'efficience, l'efficacité et la durabilité de l'intervention, et appréciera le projet sur les principes de genre, d'équité, de droits humains et d'inclusion.

IV Portée de l'évaluation

L'évaluation finale vise à apprécier le projet par rapport aux effets attendus, à identifier et documenter ses résultats inattendus ou non planifiés significatifs. Elle couvrira ainsi la durée de vie du projet, à savoir de janvier 2024 à décembre 2024 (fin du projet prévue en mars 2025) et inclura toutes les activités mises en œuvre dans le cadre de ce projet sur toute l'étendue du territoire ivoirien.

L'évaluateur/trice devra établir les limites de l'évaluation, en particulier en termes de parties prenantes et les relations qui seront incluses ou exclues de l'évaluation. Ce qui devra être examiné durant la réunion de cadrage.

V- Méthodologie

L'évaluation sera menée en conformité avec les lignes directrices d'évaluation d'ONU Femmes et les normes du GNUE, en particulier celles qui prescrivent l'intégration de la perspective des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans l'approche et le processus de l'évaluation. La méthodologie de cette évaluation devra être sensible au genre, axée sur les droits de l'homme et assurer l'inclusion du handicap, en lien avec la stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap.

Afin de répondre aux questions d'évaluation proposées, l'évaluation devra recourir à toute la panoplie d'outils disponibles pour collecter et analyser les informations pertinentes et être pleinement participative de la phase de planification à l'étape de l'élaboration du rapport. En particulier, elle utilisera les méthodes de collecte de données suivantes :

➤ Revue documentaire

L'évaluateur/trice se familiarisera avec le projet à travers la revue des documents pertinents qui seront mis à disposition en début de mission par l'équipe en charge de la gestion de l'évaluation.

➤ Entretien avec les personnes-ressources

L'évaluation devra également réaliser en début de mission un mapping détaillé des parties prenantes de sorte à identifier les personnes-ressources à interviewer. Les entretiens doivent être organisés sous un format semi-structuré de manière à inclure, par exemple, des discussions en focus group, des entretiens individuels, des enquêtes, et/ou des exercices participatifs avec la communauté/les individus.

➤ Visites de terrain, questionnaire et enquête

Une stratégie d'échantillonnage doit être identifiée pour détailler les techniques de sélection qui seront utilisées pour choisir les sites à visiter lors des descentes sur le terrain et réaliser les observations. Pendant les présences sur sites, des entretiens (questionnaire et enquête) seront réalisés avec la communauté et l'évaluateur/trice s'assurera que la perspective du groupe le plus vulnérable est prise en compte dans la consultation.

L'évaluateur/trice peut utiliser une combinaison de méthode qualitative et quantitative pour l'analyse des données. Toutefois, l'évaluation est attendue d'estimer la contribution du projet sur le changement des conditions de vie des populations ciblées. Il convient de noter que :

- Une méthodologie plus détaillée, un plan de travail détaillé et un plan de mission indiquant clairement le calendrier des activités, les délais et l'utilisation des ressources livrables ainsi que la matrice d'évaluation seront élaborés et présentés par l'évaluateur/trice sur la base de la durée d'exécution de l'évaluation ;
- L'évaluation telle que conçue devra s'appuyer sur des questions d'évaluation détaillées et approuvées par le Comité de Gestion de l'Évaluation puis organisées en une matrice d'évaluation ;
- La liste des sources d'informations recueillies devra être annexée au rapport ;

- Des mesures devront être prises pour garantir la qualité des données, la fiabilité et la validité des outils et méthodes de collecte de données tout en veillant à ce qu'ils soient sensibles à la dimension genre, aux droits humains et à l'inclusion du handicap ;
- La stratégie de communication et de diffusion des résultats de l'évaluation devra être proposée.

VI - Critères et questions d'évaluation

L'évaluation doit être guidée, sans s'y limiter, par les questions d'évaluation énumérées ci-dessous. L'évaluateur/trice sélectionné-e devra affiner ces interrogations en étroite consultation avec les principales parties prenantes pour que des réponses appropriées soient apportées à des questions clés en matière d'évaluation. Sur la base de ces consultations, l'évaluateur/trice élaborera une matrice d'évaluation qui comprendra les questions clés, les critères d'évaluation, les indicateurs, les sources d'information à utiliser ainsi que les moyens de contre-référence.

Pertinence

- Dans quelle mesure l'intervention est-elle pertinente par rapport aux besoins et priorités définis par les bénéficiaires ? Ont-ils été consultés pendant la conception et la mise en œuvre du projet ?
- Les objectifs et les résultats escomptés sont-ils pertinents par rapport aux priorités nationales ? Sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles ?
- Les arrangements institutionnels prévus sont-ils adéquats par rapport aux enjeux ?
- Les points de vue des bénéficiaires, en particulier les femmes, étaient-ils pris en compte dans la conception du projet et la mise en œuvre des activités ? Quels sont les points à améliorer ?
- Quels sont les points forts et les faiblesses au niveau de la conception du projet ?

Cohérence

- L'intervention est-elle cohérente au regard du Plan national de Réponse Humanitaire, de la Stratégie Humanitaire d'ONU Femmes et du programme phare d'ONU Femmes Leadership, Autonomisation, Accès et Protection dans la Coordination et la Réponse Humanitaires ?
- Dans quelle mesure les interventions du projet sont-elles stratégiquement cohérentes avec les interventions des autres acteurs ?
- Quels ont été les interactions positives et le partage de ressources et de compétences entre le projet et ces interventions ?

Efficacité

- Les activités menées sont-elles en accord avec les objectifs de départ ?
- Des progrès vers les résultats escomptés ont-ils été réalisés ?
- Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué aux effets escomptés ?
- Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des effets ?
- Quelles sont les principales difficultés rencontrées et quelles en sont les causes ?
- Dans quelle mesure les structures de coordination mises en place dans le projet ont-elles fonctionné ?
- Les femmes ont-elles été impliquées dans les activités du projet ?

- Les camps de demandeurs d'asile ont-ils accès aux services essentiels (accès équitable et abordable à l'eau potable, à la nourriture, aux services de prise en charge des VBG) ?
- Dans quelle mesure la population cible, les participants, les autorités locales et nationales se sont-ils approprié le projet en y jouant un rôle actif ?
- Dans quelle mesure l'assistance fournie est-elle en adéquation avec les normes nationales et internationales ?

Efficienne

- Quel est le taux d'exécution au niveau global et par produit ?
- La réalisation des activités a-t-elle été la plus économiquement avantageuse par rapport aux options envisageables et dans des délais raisonnablement adaptés aux exigences du contexte ?
- Les ressources étaient-elles suffisantes par rapport aux résultats atteints ?
- Les produits et services ont-ils été livrés à temps et à moindre coût grâce à l'adoption et/ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières ?

Impact

- Combien de bénéficiaires directs et indirects le projet a-t-il permis d'atteindre ?
- Dans quelle mesure l'assistance a-t-elle été fournie en temps opportun et a-t-elle atteint les personnes les plus vulnérables dans les communautés ciblées ?
- Quels effets positifs et néfastes ont été constatés sur la population cible et sur les groupes les plus marginalisés au sein de cette population (en particulier les femmes et les jeunes filles) ?
- Quel est l'impact du projet pour les questions transversales telles que l'égalité des sexes et la protection des femmes et filles et les personnes vivant avec un handicap ?

Durabilité

- La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie appropriée de durabilité et de sortie ?
- Quel a été le degré d'appropriation du projet par la partie nationale et les communautés ?
- Quelle est la probabilité que les résultats du projet soient durables sur le long terme, notamment en termes de participation des femmes à la réponse humanitaire ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ?
- Que faut-il faire pour renforcer les acquis du projet ?

Genre, Équité et Droits humains

- Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus du projet ?
- Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale ?
- Le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi du programme a-t-il été participatif et a-t-il tenu compte de la stratégie humanitaire d'ONU Femmes ?

- Les parties prenantes ont-elles eu la possibilité de donner leur avis ? Dans quelle mesure le processus a-t-il été utile ?

Inclusion de handicap

- Les personnes en situation de handicap ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
- Quelle partie des bénéficiaires sont des personnes en situation de handicap ?
- Quelles sont les barrières auxquelles les personnes en situation de handicap ont dû faire face ?

VII - Parties prenantes

Les principales parties prenantes qui participeront à cette évaluation sont les suivantes :

- Le comité de gestion de l'évaluation qui participera à la préparation et à la conduite de cette évaluation, et sera responsable de l'approbation des livrables,
- Le groupe de référence qui fournira des inputs aux livrables,
- Les partenaires de mise en œuvre de ce projet,
- Les bénéficiaires du projet,
- L'évaluateur/trice qui réalisera cette évaluation.

VIII - Calendrier de l'évaluation

La durée de l'évaluation est estimée à 25 jours ouvrables, étalés sur 2 mois, et répartis comme suit, à titre indicatif, avec un chronogramme qui sera revu sur la base de la méthodologie et du plan de travail proposés par le/la consultant-e au démarrage de l'évaluation :

Tâches	Durée (en jour)	Responsable
Briefing avec ONU Femmes et les partenaires nationaux du projet	1	Gestionnaire de l'Évaluation
Phase de préparation et transmission du rapport de démarrage	3	Consultant- e
Conduite de l'évaluation, collecte et analyse des données, visite de terrain	10	Consultant- e
Présentation des constatations et recommandations avec les partenaires du projet	1	Consultant- e
Élaboration et soumission du rapport provisoire	7	Consultant- e
Prise en compte des commentaires et soumission du rapport intérimaire	2	Consultant- e
Intégration des observations au rapport intérimaire et soumission pour approbation finale	1	Consultant- e

IX - Produits attendus

L'évaluateur/trice devra présenter les livrables suivants, transmis sur support informatique (email) en format Word et Excel en français :

- **Rapport de démarrage** : en consultation avec l'équipe d'ONU Femmes et le Groupe de référence, l'évaluateur/trice élaborera une méthodologie, des instruments de collecte de données et un plan d'évaluation conformes aux présents termes de référence.
- **Présentation des conclusions préliminaires** : dès la fin de la collecte de données, l'évaluateur/trice animera une séance de présentation des résultats préliminaires de manière à offrir aux parties prenantes l'opportunité d'apporter des contributions et autres commentaires aux premières conclusions et autres résultats issus de l'analyse des données.
- **Rapport provisoire** : la première mouture du rapport devra être soumise pour examen et commentaires au Groupe de Référence. En deuxième temps, la version améliorée du rapport d'évaluation sera soumise au Comité de Gestion de l'Évaluation.
- **Rapport intérimaire d'évaluation** : le rapport intérimaire d'évaluation aura pris en compte tous les commentaires reçus du Groupe de Référence et du Comité de Gestion de l'Évaluation au rapport provisoire.
- **Rapport final de l'évaluation** : il s'agit du rapport validé par le Comité de Gestion de l'Évaluation après intégration des observations faites au rapport intérimaire. Le rapport d'évaluation est ainsi dit final lorsqu'il est approuvé par le Comité de Gestion de l'Évaluation.

Les paiements seront effectués comme suit :

- 40% du paiement total à l'approbation du rapport de démarrage ;
- 30% du paiement total à l'approbation du rapport provisoire ;
- 30% du paiement total à l'approbation du rapport final d'évaluation.

N.B. : Tout paiement est subordonné à la soumission des livrables et à leur approbation par le Groupe de Gestion de l'Évaluation. L'approbation sera faite sur la base des standards de qualité [GERAAS \(système global d'examen et d'analyse des rapports d'évaluation\)](#). Un rapport est réputé "final" lorsque le Groupe de Gestion de l'Évaluation estime qu'il reflète toutes les suggestions d'amélioration.

Toutes les premières ébauches et tous les produits finaux, y compris les documents de référence, les rapports analytiques et les données brutes doivent être fournis dans une version électronique compatible avec Word ou Excel pour Windows.

Tous les rapports d'évaluation soumis doivent inclure des versions MS Word et PDF. Tous les livrables doivent être fournis en français.

L'évaluation doit être réalisée selon les normes les plus strictes et dans les délais impartis afin d'être qualifiés à intégrer la liste restreinte des évaluations annuelles exceptionnelles au siège d'ONU Femmes.

L'évaluateur/trice devra soumettre une ébauche de rapport à ONU Femmes dans les délais. ONU Femmes sollicitera les réactions des membres du Comité Directeur de l'Évaluation, du Comité de Gestion de l'Évaluation et du Groupe de Référence de l'Évaluation afin de permettre à l'évaluateur/trice de finaliser son rapport.

Le rapport final sera aligné sur les paramètres GERAAS d'ONU Femmes et sera structuré comme suit :

- Titre ;
- Résumé exécutif ;
- Historique et objectif de l'évaluation ;
- Contexte / Historique et description du projet ;
- Objectifs et portée de l'évaluation ;
- Méthodologie et limites de l'évaluation ;
- Constatations : pertinence, efficacité, efficience, durabilité, genre, équité et droits humains et inclusion de handicap ;
- Conclusions ;
- Recommandations ;
- Leçons apprises et innovations ;
- Proposition de la direction et stratégie de diffusion.

L'évaluateur/trice devra annexer les éléments suivants au rapport final :

- Les termes de référence,
- Les outils de collecte des données,
- La liste de réunions/consultations auxquelles il/elle a assisté,
- La liste de personnes ou organisations avec lesquelles il/elle s'est entretenu-e,
- La liste de documents/publications revu-e-s et cité-e-s,
- Toute autre information qu'il/elle jugera utile pourra aussi être ajoutée.

X - Gestion de l'évaluation : rôles et responsabilités

L'évaluation est initiée par le **Comité de Direction de l'Évaluation** qui, à ce titre, agit en tant que mandataire de l'évaluation. Il approuve les termes de référence et le rapport final de l'évaluation et émet une réponse administrative à la suite des recommandations du rapport d'évaluation. La réponse administrative ou réponse managériale est un outil qui indique comment les recommandations de l'évaluation seront prises en compte et précise le mécanisme de suivi qui sera adopté, détermine qui en sera responsable et l'échéance de mise en œuvre de l'action dans l'objectif d'améliorer la performance globale et la qualité des projets, programmes et stratégies en cours et ceux à venir.

Le processus d'évaluation du projet sera dirigé par le **Comité de Gestion de l'Évaluation** qui fournit l'orientation globale et les conseils relatifs à la conduite de l'évaluation. Le Spécialiste Régional de l'Évaluation d'ONU Femmes WCARO présidera ce comité. Le gestionnaire de l'évaluation sera responsable de la supervision quotidienne de l'évaluation pour la production d'un rapport de bonne qualité et en vue de minimiser les risques éventuels qui pourraient survenir au cours du processus. Le travail du/de la consultant-e, chargé-e de l'évaluation, sera supervisé par le gestionnaire de l'évaluation. En revanche, les aspects logistiques de l'évaluation liés aux consultations à Abidjan et à l'intérieur du pays ainsi que la conception et la diffusion des outils de collecte de données seront sous la responsabilité de l'évaluateur/trice. ONU Femmes s'occupera des aspects logistiques liés à l'organisation des différents ateliers envisagés au cours du processus d'évaluation.

Le **Groupe de Référence** est essentiel pour s'assurer que l'approche utilisée dans l'évaluation est solide et pertinente pour les parties prenantes du processus. Les membres du groupe de référence donneront des commentaires et des conseils à chaque étape du processus de l'évaluation : termes de référence, rapport de démarrage, rapport provisoire et rapport

intérimaire de l'évaluation. Au besoin, ils feront des suggestions aux commanditaires pour la réorientation du processus d'évaluation.

Structure Organisationnelle	Fonction	Membres
Comité de direction de l'Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Approuve l'initiation de l'évaluation, ses termes de référence et la dissémination de ses conclusions ✓ Émet une réponse administrative à la suite des recommandations du rapport d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Représentante Résidente - Responsable des Programmes
Comité de gestion de l'Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Gère la sélection du/de la consultant-e, les arrangements contractuels ainsi que les paiements ✓ Approuve les livrables et en assure la qualité ✓ Garantit l'indépendance de l'évaluation ✓ Assure la diffusion des conclusions et recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> - Spécialiste Régional de l'Évaluation, WCARO (Président) - Chargé de Suivi-Évaluation ONU Femmes CIV (Gestionnaire de l'évaluation) - Analyste en Suivi et Évaluation, WCARO - Stagiaire Suivi-Évaluation ONU Femmes CIV
Groupe de référence (Organe consultatif)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Passe en revue le cahier des charges de l'évaluation ✓ Émet des avis techniques à des étapes clés de l'évaluation (rapport de conception initial, première version du rapport d'évaluation) ✓ Appui la diffusion du rapport final de l'évaluation, en particulier les conclusions et recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> - Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire - Conseil national de sécurité (CNS) - Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant - Ministre de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté - Programme Femmes, Paix, Sécurité et Action Humanitaire d'ONU Femmes CIV

XI - Éthique de l'évaluation

La réalisation de cette évaluation devra être basée sur les principes énoncés dans les [normes et standards en matière d'évaluation au sein du Système des Nations Unies du GNUE](#), et les principes éthiques et déontologiques. Cette évaluation devra s'attacher à mettre en lumière les principaux critères de qualité d'une évaluation, à savoir l'utilité de l'information fournie, sa crédibilité, ainsi que sa pertinence et sa valeur ajoutée.

L'évaluateur/trice est tenu-e de fournir un plan détaillé sur la façon dont les principes suivants seront assurés tout au long de l'évaluation (voir [GNUE Directives éthiques](#) pour les descriptions) : i) le respect de la dignité et de la diversité; ii) le droit à l'autodétermination; iii) une représentation équitable; iv) le respect des codes pour les groupes vulnérables (par exemple, l'éthique de la recherche impliquant des jeunes enfants ou des groupes vulnérables); v) réparation; vi) la confidentialité; et vii) l'évitement de dommages.

Des garanties spécifiques doivent être mises en place pour protéger la sécurité (physique et psychologique) des répondants et ceux/celles qui collectent les données. Ci-après des points obligatoires de ces garanties :

7. Un plan est en place pour protéger les droits du répondant, y compris la vie privée et la confidentialité,
8. L'intervieweur ou collecteur de données est formé dans la collecte des informations sensibles,
9. Les outils de collecte de données sont conçus d'une manière qui soit culturellement appropriée et ne créent pas de problèmes aux répondants,
10. L'intervieweur ou collecteur de données obtient le consentement libre et éclairé des répondants,
11. Les visites de collecte de données sont organisées en temps et lieu appropriés de manière à minimiser les risques pour les répondants,
12. L'intervieweur ou collecteur de données est en mesure de fournir des informations sur la façon dont les individus en situation de risque peuvent demander un soutien.

La valeur ajoutée de l'évaluation est son évaluation impartiale et systématique du projet. Comme pour les autres étapes de l'évaluation, l'implication des parties prenantes ne doit donc pas interférer avec l'impartialité de l'évaluation. L'évaluateur/trice prend la décision finale sur les constatations, conclusions et recommandations du rapport d'évaluation et doit être protégé-e des pressions pour modifier les informations dans le rapport.

En outre, si l'évaluateur/trice identifie des problèmes d'actes répréhensibles, de fraude ou autre comportement contraire à l'éthique, les procédures de l'ONU Femmes doivent être suivies et la confidentialité maintenue. Le cadre juridique de l'ONU Femmes est chargé de résoudre le problème de non-conformité avec les normes de conduite des Nations Unies, d'accompagner les politiques de protection contre les représailles et interdisant le harcèlement et l'abus de pouvoir, de fournir un cadre cohérent visant à créer et à maintenir un environnement de travail harmonieux, de veiller à ce que les membres du personnel ne se livrent pas à tout acte répréhensible et que toutes les allégations d'actes répréhensibles soient signalées sans délai, une enquête et des mesures appropriées prises pour parvenir à la responsabilisation.

XIII - Les outils de collecte des données

Questions ONU FEMMES

Critère d'évaluation	Questions clés	Sous questions	Structure ciblée
Pertinence	Dans quelle mesure l'intervention est-elle pertinente par rapport aux besoins et priorités définis par les bénéficiaires ? Ont-ils été consultés pendant la conception et la mise en œuvre du projet ?	Comment les besoins des bénéficiaires ont été identifiés?	UNW
		Quels sont les groupes de bénéficiaires rencontrés lors de la conception du projet	UNW
	Les objectifs et les résultats escomptés sont-ils pertinents par rapport aux priorités nationales ? Sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles ?	Quels sont les changements souhaités pour les bénéficiaires ?	UNW
	Les arrangements institutionnels prévus sont-ils adéquats par rapport aux enjeux ?	Avez-vous tissé des partenariats avec d'autres organisations pour le projet	UNW
		Les partenaires identifiés dans le document projet ont-ils été impliqué dans le projet?	UNW
		Le projet a-t-il fait appel à un partenaire nouveau dans la conduite du projet?	UNW
	Les points de vue des bénéficiaires, en particulier les femmes, étaient-ils pris en compte dans la conception du projet et la mise en œuvre des activités ? Quels sont les points à améliorer ?	Comment avez-vous pris en compte les besoins des femmes lors de la conception du projet? Quels besoins n'ont pas été pris en compte?	UNW
	Quels sont les points forts et les faiblesses au niveau de la conception du projet ?	En quoi le document projet met en évidence l'avantage comparatif de UNW?	UNW
		Qu'elle orientation UNW voulait donner au projet et qui n'a pas été approuvée?	UNW

Critère d'évaluation	Questions clés	Sous questions	Structure ciblée
		De quelle manière ce projet est aligné sur la stratégie Humanitaire d'ONU Femmes et du programme phare d'ONU Femmes Leadership Autonomisation, Accès et Protection dans la Coordination et la Réponse Humanitaires ?	UNW
Efficacité	Les activités menées sont-elles en accord avec les objectifs de départ ?	Avez-vous mené des activités non contenues dans le plan de travail?	UNW
		Des besoins nouveaux ont-ils réorientés les objectifs de départ du projet?	UNW
	Des progrès vers les résultats escomptés ont-ils été réalisés ?	Quelles sont les activités réalisées?	UNW
		Les bénéficiaires ont-ils apprécié les activités?	UNW
	Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué aux effets escomptés ?	Pouvez-vous expliquer en quoi les activités réalisées ont favorisé les changements souhaités lors de la conception du projet?	UNW
	Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des effets ?	Qu'est ce qui a facilité l'obtention des résultats?	UNW
	Quelles sont les principales difficultés rencontrées et quelles en sont les causes ?	Qu'est ce qui a freiné la livraison des résultats ?	UNW
	Dans quelle mesure les structures de coordination mises en place dans le projet ont-elles fonctionné ?	Les différents comités ont-ils fonctionné ?	UNW
		Les décisions du comité de pilotage ont-elles été diligentées?	UNW
	Les femmes ont-elles été impliquées dans les activités du projet ?	Quelles sont les activités qui ont ciblé les femmes?	UNW
		Les femmes ont-elles été impliquées dans les décisions les concernant?	UNW
	Les camps de demandeurs d'asile ont-ils accès aux services essentiels (accès équitable et abordable à l'eau potable, à la nourriture, aux services de prise en charge des VBG) ?	Les camps des demandeurs d'asile sont-ils pourvus en pompe HV? Des mécanismes de prise en charge de survivantes existent? Des kits alimentaires ont-ils disponibles ?	UNW

Critère d'évaluation	Questions clés	Sous questions	Structure ciblée	
Efficiences	Quel est le taux d'exécution au niveau global et par produit ?	Quelle le niveau des dépenses?	UNW	
		Quelles sont les activités résiduelles,	UNW	
	Les ressources étaient-elles suffisantes par rapport aux résultats atteints ?	Quelle était la proportion du budget allouée aux activités? À l'Unité de Gestion ?	UNW	
		Quelles sont les dépenses les plus onéreuses selon vous?	UNW	
Cohérence	L'intervention est-elle cohérente au regard du Plan national de Réponse Humanitaire, de la Stratégie Humanitaire d'ONU Femmes et du programme phare d'ONU Femmes Leadership, Autonomisation, Accès et Protection dans la Coordination et la Réponse Humanitaires ?	de quelle manière le projet est une contribution à la stratégie humanitaire de UNW? Et de son programme phare d'ONU Femmes Leadership, Autonomisation, Accès et Protection dans la Coordination et la Réponse Humanitaires ?	UNW	
	Dans quelle mesure les interventions du projet sont-elles stratégiquement cohérentes avec les interventions des autres acteurs ?	Qu'est-ce que UNW a réalisé avec les autres acteurs?	UNW	
	Quels ont été les interactions positives et le partage de ressources et de compétences entre le projet et ces interventions ?	Des synergies ont-elles été développées sur le projet?	UNW	
		Comment sont traités les cas de VBG?	UNW	
		Parmi les bénéficiaires, combien sont des handicapés physiques? Existe-t-il d'autres handicaps?	UNW	
	Durabilité	La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie appropriée de durabilité et de sortie ?	Quels sont les leçons que vous tirez de la stratégie de mise en œuvre?	UNW
			Quelles suggestions aux autorités pour améliorer les plans de réponse humanitaire?	UNW
Quel a été le degré d'appropriation du projet par la partie nationale et les communautés ?		Selon vous, quels sont les acteurs nationaux qui ont été impliqués dans la mise en œuvre du projet?	UNW	

Critère d'évaluation	Questions clés	Sous questions	Structure ciblée
	Quelle est la probabilité que les résultats du projet soient durables sur le long terme, notamment en termes de participation des femmes à la réponse humanitaire ?	Quels sont les facteurs qui peuvent entravé la pérennisation des résultats?	UNW
	Dans quelle mesure le projet a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ?	Qu'est ce qi a été fait en terme de réalisations avec d'autres acteurs?	UNW
		Que retenir de cette collaboration ?	UNW
	Que faut-il faire pour renforcer les acquis du projet ?	Qu'est qui manque pour que le projet reste gravé dans la mémoire des bénéficiaires ?	UNW
Genre, Équité et Droits humains	Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus du projet ?	Le projet cible les femmes. Les hommes ont-ils été laissé pour compte ?	UNW
	Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale ?	de quelle manière UNW a-t-elle mis en œuvre sa TdC liée à la participation? À l'autonomisation?	UNW
Inclusion de handicap	Les personnes en situation de handicap ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?	Quelles sont les personnes en situation de handicap ciblées par le projet?	UNW
		Quelles les difficultés rencontrées par les personnes en situation d'handicap?	UNW

Questions : UNHCR

Critère d'évaluation	Questions clés	Sous questions	Structure ciblée
Pertinence	Dans quelle mesure l'intervention est-elle pertinente par rapport aux besoins et priorités définis par les bénéficiaires ? Ont-ils été consultés pendant la conception et la mise en œuvre du projet ?	Quels sont les groupes de bénéficiaires rencontrés lors de la conception du projet	HCR
Pertinence	Les objectifs et les résultats escomptés sont-ils pertinents par rapport aux priorités nationales ? Sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles ?	Quels sont les changements souhaités pour les bénéficiaires ?	HCR
Pertinence	Les points de vue des bénéficiaires, en particulier les femmes, étaient-ils pris en compte dans la conception du projet et la mise en œuvre des activités ? Quels sont les points à améliorer ?	Comment les besoins des femmes et des filles ont-ils été pris en compte dans le projet? Quels besoins n'ont pas été pris en compte?	HCR
Efficacité	Les activités menées sont-elles en accord avec les objectifs de départ ?	Quelles sont les activités du projet non réalisées?	HCR
Efficacité	Des progrès vers les résultats escomptés ont-ils été réalisés ?	Quelles sont les activités réalisées?	HCR
Efficacité	Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué aux effets escomptés ?	Qu'est ce que le projet a engendré comme changement significatif?	HCR
Efficacité	Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des effets ?	Qu'est ce qui a facilité l'obtention des résultats?	HCR
Efficacité	Quelles sont les principales difficultés rencontrées et quelles en sont les causes ?	Qu'est ce qui a freiné la livraison des résultats?	HCR
Efficacité	Les camps de demandeurs d'asile ont-ils accès aux services essentiels (accès équitable et abordable à l'eau potable, à la nourriture, aux services de prise en charge des VBG) ?	Les camps des demandeurs d'asile sont-ils pourvus en pompe HV? Des mécanismes de prise en charge de survivantes existent? Des kits alimentaires ont-ils disponibles?	HCR
Efficacité	Dans quelle mesure l'assistance fournie est-elle en adéquation avec les normes nationales et internationales ?	Les activités et le soutien apportés par le projet étaient - elle utiles pour les demandeurs d'asiles et les populations?	HCR
Efficience	La réalisation des activités a-t-elle été la plus économiquement avantageuse	La réponse humanitaire a-t-elle été apportée dans les délais?	HCR

Critère d'évaluation	Questions clés	Sous questions	Structure ciblée
	par rapport aux options envisageables et dans des délais raisonnablement adaptés aux exigences du contexte ?		
Efficience	La réalisation des activités a-t-elle été la plus économiquement avantageuse par rapport aux options envisageables et dans des délais raisonnablement adaptés aux exigences du contexte ?	A quel cout estimez-vous les activités de soutien aux demandeurs d'asile?	HCR
Cohérence	Quels ont été les interactions positives et le partage de ressources et de compétences entre le projet et ces interventions ?	Des synergies ont-elles été développées sur le projet?	HCR
Impact	Combien de bénéficiaires directs et indirects le projet a-t-il permis d'atteindre ?	A combien estimez-vous les bénéficiaires du projet (selon les activités)	HCR
Impact	Combien de bénéficiaires directs et indirects le projet a-t-il permis d'atteindre ?	Quelles sont les réalisations qui bénéficient aux demandeurs d'asile et aux communautés?	HCR
Impact	Quels effets positifs et néfastes ont été constatés sur la population cible et sur les groupes les plus marginalisés au sein de cette population (en particulier les femmes et les jeunes filles) ?	Quels effets positifs et néfastes ont été constatés sur la population cible et sur les groupes les plus marginalisés au sein de cette population (en particulier les femmes et les jeunes filles) ?	HCR
Impact	Quel est l'impact du projet pour les questions transversales telles que l'égalité des sexes et la protection des femmes et filles et les personnes vivant avec un handicap ?	Parmi les bénéficiaires, combien sont des handicapés physiques? Existe-t-il d'autres handicaps?	HCR
Impact	Quel est l'impact du projet pour les questions transversales telles que l'égalité des sexes et la protection des femmes et filles et les personnes vivant avec un handicap ?	Comment sont traités les cas de VBG?	HCR
Durabilité	La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie appropriée de durabilité et de sortie ?	Quels sont les leçons que vous tirez de la stratégie de mise en œuvre?	HCR
Durabilité	Quel a été le degré d'appropriation du projet par la	Selon vous, quels sont les acteurs nationaux qui ont été	HCR

Critère d'évaluation	Questions clés	Sous questions	Structure ciblée
	partie nationale et les communautés ?	impliqués dans la mise en œuvre du projet?	
Durabilité	Quelle est la probabilité que les résultats du projet soient durables sur le long terme, notamment en termes de participation des femmes à la réponse humanitaire ?	Pensez-vous que l'implication des femmes sera toujours de mise?	HCR
Durabilité	Dans quelle mesure le projet a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ?	Qu'est ce qui a été fait en terme de réalisations avec d'autres acteurs?	HCR
Durabilité	Dans quelle mesure le projet a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ?	Que retenir de cette collaboration?	HCR
Durabilité	Que faut-il faire pour renforcer les acquis du projet ?	Que faut-il au projet pour qu'il soit captivant?	HCR
Genre, Équité et Droits humains	Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus du projet ?	Des activités ont-elles été ajustés pour prendre les hommes en compte?	HCR
Inclusion de handicap	Les personnes en situation de handicap ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?	Comment les personnes en situation de handicap ont-elles été prises en compte dans le projet?	HCR
Inclusion de handicap	Quelle partie des bénéficiaires sont des personnes en situation de handicap	Quelle partie des bénéficiaires sont des personnes en situation de handicap	HCR
Inclusion de handicap	Quelles sont les barrières auxquelles les personnes en situation de handicap ont dû faire face ?	Quelles les difficultés rencontrées par les personnes en situation d'handicap?	HCR

Questions : Conseil national de sécurité

Critère d'évaluation	Questions clés	Sous questions	Structure ciblée
Pertinence	Les objectifs et les résultats escomptés sont-ils pertinents par rapport aux priorités nationales ? Sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles ?	Quels sont les changements souhaités pour les bénéficiaires ?	CNS
Pertinence	Les objectifs et les résultats escomptés sont-ils pertinents par rapport aux priorités nationales ? Sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles ?	Le document projet a-t-il été endossé par vous ?	CNS
Efficacité	Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué aux effets escomptés ?	Quels sont les résultats du projet qui vous ont été diffusés ?	CNS
Efficacité	Dans quelle mesure les structures de coordination mises en place dans le projet ont-elles fonctionné ?	Les décisions du comité de pilotage ont-elles été diligentées ?	CNS
Efficacité	Les camps de demandeurs d'asile ont-ils accès aux services essentiels (accès équitable et abordable à l'eau potable, à la nourriture, aux services de prise en charge des VBG) ?	Les camps des demandeurs d'asile sont-ils pourvus en pompe HV ? Des mécanismes de prise en charge de survivantes existent ? Des kits alimentaires ont-ils disponibles ?	CNS
Efficience	Les ressources étaient-elles suffisantes par rapport aux résultats atteints ?	Quel est votre avis par rapport au ressources allouées au projet ?	CNS
Cohérence	L'intervention est-elle cohérente au regard du Plan national de Réponse Humanitaire, de la Stratégie Humanitaire d'ONU Femmes et du programme phare d'ONU Femmes Leadership, Autonomisation, Accès et Protection dans la Coordination et la Réponse Humanitaires ?	De quelle manière le projet contribue au plan national de réponse humanitaire ?	CNS

Questions : DAARA

Critère d'évaluation	Questions clés	Sous questions	Structure ciblée
Pertinence	Dans quelle mesure l'intervention est-elle pertinente par rapport aux besoins et priorités définis par les bénéficiaires ? Ont-ils été consultés pendant la conception et la mise en œuvre du projet ?	Quels sont les groupes de bénéficiaires rencontrés lors de la conception du projet	DAARA
Pertinence	L'intervention est-elle cohérente au regard du Plan national de Réponse Humanitaire, de la Stratégie Humanitaire d'ONU Femmes et du programme phare d'ONU Femmes Leadership Autonomisation, Accès et Protection dans la Coordination et la Réponse Humanitaires ?	De quelle manière ce projet est aligné sur le Plan national de réponse Humanitaire	DAARA
Efficacité	Les activités menées sont-elles en accord avec les objectifs de départ ?	Quelles sont les activités du projet non réalisées?	DAARA
Efficacité	Des progrès vers les résultats escomptés ont-ils été réalisés ?	Quelles sont les activités réalisées?	DAARA
Efficacité	Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué aux effets escomptés ?	Qu'est ce que le projet a engendré comme changement significatif?	DAARA
Efficacité	Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des effets ?	Qu'est ce qui a facilité l'obtention des résultats?	DAARA
Efficacité	Quelles sont les principales difficultés rencontrées et quelles en sont les causes ?	Qu'est ce qui a freiné la livraison des résultats?	DAARA
Efficacité	Les camps de demandeurs d'asile ont-ils accès aux services essentiels (accès équitable et abordable à l'eau potable, à la nourriture, aux services de prise en charge des VBG) ?	Les camps des demandeurs d'asile sont-ils pourvus en pompe HV? Des mécanismes de prise en charge de survivantes existent? Des kits alimentaires ont-ils disponibles?	DAARA
Efficacité	Dans quelle mesure l'assistance fournie est-elle en adéquation avec les normes nationales et internationales ?	Les activités et le soutien apportés par le projet étaient - elle utiles pour les demandeurs d'asiles et les populations?	DAARA
Efficience	La réalisation des activités a-t-elle été la plus économiquement avantageuse par rapport aux options envisageables et dans des délais	La réponse humanitaire a-t-elle été apportée dans les délais?	DAARA

Critère d'évaluation	Questions clés	Sous questions	Structure ciblée
	raisonnablement adaptés aux exigences du contexte ?		
Cohérence	Quels ont été les interactions positives et le partage de ressources et de compétences entre le projet et ces interventions ?	Des synergies ont-elles été développées sur le projet?	DAARA
Impact	Combien de bénéficiaires directs et indirects le projet a-t-il permis d'atteindre ?	A combien estimez-vous les bénéficiaires du projet (selon les activités)	DAARA
Impact	Quels effets positifs et néfastes ont été constatés sur la population cible et sur les groupes les plus marginalisés au sein de cette population (en particulier les femmes et les jeunes filles) ?	Quels effets positifs et néfastes ont été constatés sur la population cible et sur les groupes les plus marginalisés au sein de cette population (en particulier les femmes et les jeunes filles) ?	DAARA
Durabilité	La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie appropriée de durabilité et de sortie ?	Quels sont les leçons que vous tirez de la stratégie de mise en œuvre?	DAARA
Durabilité	Quel a été le degré d'appropriation du projet par la partie nationale et les communautés ?	Quel est le sentiment des populations hôtes face l'intérêt accordé aux demandeurs d'asiles?	DAARA
Durabilité	Quelle est la probabilité que les résultats du projet soient durables sur le long terme, notamment en termes de participation des femmes à la réponse humanitaire ?	Pensez-vous que l'implication des femmes sera toujours de mise?	DAARA
Durabilité	Que faut-il faire pour renforcer les acquis du projet ?	Que faut-il au projet pour qu'il soit captivant?	DAARA
Genre, Équité et Droits humains	Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus du projet ?	Des activités ont-elles été ajustées pour prendre les hommes en compte?	DAARA
Inclusion de handicap	Quelle partie des bénéficiaires sont des personnes en situation de handicap	Quelle partie des bénéficiaires sont des personnes en situation de handicap	DAARA
Inclusion de handicap	Quelles sont les barrières auxquelles les personnes en situation de handicap ont dû faire face ?	Quelles les difficultés rencontrées par les personnes en situation d'handicap?	DAARA

Questions : Préfecture

Critère d'évaluation	Questions clés	Sous questions	Structure ciblée
Efficacité	Dans quelle mesure la population cible, les participants, les autorités locales et nationales se sont-ils approprié le projet en y jouant un rôle actif ?	Que pensez-vous du projet de UNW?	Préfecture
Impact	Combien de bénéficiaires directs et indirects le projet a-t-il permis d'atteindre ?	Quelles sont les réalisations qui bénéficient aux demandeurs d'asile et aux communautés?	Préfecture
Durabilité	Quel a été le degré d'appropriation du projet par la partie nationale et les communautés ?	Quel est le sentiment des populations hotes face l'intérêt accordé aux demandeurs d'asiles?	Préfecture

Questions : collectivités

Critère d'évaluation	Questions clés	Sous questions	Structure ciblée
Efficacité	Dans quelle mesure la population cible, les participants, les autorités locales et nationales se sont-ils approprié le projet en y jouant un rôle actif ?	Que pensez-vous du projet de UNW?	Conseil Régional
Efficacité	Dans quelle mesure la population cible, les participants, les autorités locales et nationales se sont-ils approprié le projet en y jouant un rôle actif ?	Que pensez-vous du projet de UNW?	Mairie
Efficacité	Dans quelle mesure l'assistance fournie est-elle en adéquation avec les normes nationales et internationales ?	Les activités et le soutien apportés par le projet étaient -elle utiles pour les demandeurs d'asiles et les populations?	Mairie
Efficacité	Dans quelle mesure l'assistance fournie est-elle en adéquation avec les normes nationales et internationales ?	Les activités et le soutien apportés par le projet étaient -elle utiles pour les demandeurs d'asiles et les populations?	Conseil Régional

Questions : Bénéficiaires (Groupes de demandeurs d'asile / communautés hôtes)

Critère d'évaluation	Questions clés	Sous questions	Structure ciblée
Pertinence	Dans quelle mesure l'intervention est-elle pertinente par rapport aux besoins et priorités définis par les bénéficiaires ? Ont-ils été consultés pendant la conception et la mise en œuvre du projet ?	Quels sont les groupes de bénéficiaires rencontrés lors de la conception du projet	Bénéficiaires
Pertinence	Les points de vue des bénéficiaires, en particulier les femmes, étaient-ils pris en compte dans la conception du projet et la mise en œuvre des activités ? Quels sont les points à améliorer ?	Comment les besoins des femmes et des filles ont-ils été pris en compte dans le projet? Quels besoins n'ont pas été pris en compte?	Bénéficiaires
Efficacité	Des progrès vers les résultats escomptés ont-ils été réalisés ?	Quelles sont les activités réalisées?	Bénéficiaires
Efficacité	Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué aux effets escomptés ?	Qu'est ce qui a changé dans votre quotidien?	Bénéficiaires
Efficacité	Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des effets ?	Qu'est ce qui a facilité l'obtention des résultats?	Bénéficiaires
Efficacité	Quelles sont les principales difficultés rencontrées et quelles en sont les causes ?	Qu'est ce qui a freiné la livraison des résultats?	Bénéficiaires
Efficacité	Les femmes ont-elles été impliquées dans les activités du projet ?	Les femmes ont-elles été impliquées dans les décisions les concernant?	Bénéficiaires
Efficience	La réalisation des activités a-t-elle été la plus économiquement avantageuse par rapport aux options envisageables et dans des délais raisonnablement adaptés aux exigences du contexte ?	Est-ce que le projet vous a soulagé?	Bénéficiaires
Impact	Combien de bénéficiaires directs et indirects le projet a-t-il permis d'atteindre ?	Quelles sont les réalisations qui bénéficient aux demandeurs d'asile et aux communautés?	Bénéficiaires
Impact	Quels effets positifs et néfastes ont été constatés sur la population cible et sur les groupes les plus marginalisés au sein de cette population (en particulier les femmes et les jeunes filles) ?	Quels effets positifs et néfastes ont été constatés sur la population cible et sur les groupes les plus marginalisés au sein de cette population (en particulier les femmes et les jeunes filles) ?	Bénéficiaires

Critère d'évaluation	Questions clés	Sous questions	Structure ciblée
Durabilité	Quel a été le degré d'appropriation du projet par la partie nationale et les communautés ?	Quel est le sentiment des populations hôtes face l'intérêt accordé aux demandeurs d'asiles?	Bénéficiaires
Durabilité	Quelle est la probabilité que les résultats du projet soient durables sur le long terme, notamment en termes de participation des femmes à la réponse humanitaire ?	Pensez-vous que l'implication des femmes sera toujours de mise?	Bénéficiaires
Durabilité	Quelle est la probabilité que les résultats du projet soient durables sur le long terme, notamment en termes de participation des femmes à la réponse humanitaire ?	Pensez-vous que l'implication des femmes sera toujours de mise?	Bénéficiaires
Durabilité	Que faut-il faire pour renforcer les acquis du projet ?	Qu'est que vous aurez aimé voir dans ce projet?	Bénéficiaires
Genre, Équité et Droits humains	Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus du projet ?	Des activités ont-elles été ajustés pour prendre les hommes en compte?	Bénéficiaires
Genre, Équité et Droits humains	Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale ?	est-ce que la façon de faire dans le projet vous a créé des problèmes ?	Bénéficiaires
Inclusion de handicap	Quelle partie des bénéficiaires sont des personnes en situation de handicap	Quelle partie des bénéficiaires sont des personnes en situation de handicap	Bénéficiaires
Inclusion de handicap	Quelles sont les barrières auxquelles les personnes en situation de handicap ont dû faire face ?	Quelles les difficultés rencontrées par les personnes en situation d'handicap?	Bénéficiaires

Questions de l'enquête appreciative

L'enquête appréciative est une approche de résolution de problèmes à l'envers. On met l'accent sur les accomplissements et capacités de la communauté plutôt que sur ses problèmes. Les participants investiguent ensemble les éléments positifs, les forces et les passions présents dans leur communauté et mettent à profit ces éléments, forces et passions pour y créer un changement.

Q1 : Décrivez-moi une expérience positive que vous avez vécue ici et qui vous fait apprécier cette communauté.

Q2 : Dites-moi ce que vous aimeriez ou pourriez faire pour aider cette communauté.

Q3 : Quelles sont les deux ou trois plus grandes qualités que vous voyez dans cette communauté et à partir desquelles on pourrait créer un meilleur futur pour tous ?

Q4 : Quels étaient vos souhaits et comment ont-ils fait pour se réaliser ?

Q5 : Y-a-t-il quelque chose que vous seriez prêt à faire afin de poursuivre ce qui a été commencé aujourd'hui ?

La liste de personnes ou organisations consultées

- ✓ ONU Femmes
- ✓ Secrétariat du Conseil National de Sécurité
- ✓ HCR
- ✓ DAARA
- ✓ ONG Femmes & TICS / NEC
- ✓ Médecins Sans frontière
- ✓ Préfecture de région du Boukani
- ✓ Sous-préfecture de Tougbo
- ✓ Camp de Timalah (Présidence de l'Association des femmes demandeuses d'asile)
- ✓ Groupe de femmes demandeuses d'asile
- ✓ Groupe des maris des demandeuses d'asile
- ✓ Comité de Sage et comité de coordination du site de Nioronigué
- ✓ Femmes bénéficiaires de Nioronigué
- ✓ Bénéficiaires de Diawala présidente des femmes et chargé de suivi-évaluations des projets
- ✓ Femmes bénéficiaires de Tougbo

La liste de documents/publications revu-e-s et cité-e-s,

- ✓ Document projet
- ✓ Compte rendus de réunions
- ✓ Rapport intérimaire du projet
- ✓ Rapport de comité de pilotage
- ✓ Rapport de comité technique
- ✓ Rapports de missions
- ✓ Rapport final du projet
- ✓ Notes
- ✓ Rapport relatif a la mission conjointe d'évaluation de la situation de la protection de l'enfance, des VBG et de la cohésion sociale dans les localites d'accueil des demandeurs d'asile de la region du tchologo
- ✓ Stratégie humanitaire ONU Femmes 2022-2025
- ✓ Plan stratégique de ONU Femmes

Tableau de suivi et d'analyse de l'exécution du projet

Outcomes	Outputs	Activités	Taux d'achèvement	budget (USD)	Expenses	Delivery
Résultat 1. Les ménages vulnérables dans les camps de demandeurs d'asile, principalement ceux dirigés par des femmes, dans les localités d'accueil des demandeurs d'asile ont un accès équitable et abordable à l'eau potable, aux articles ménagers essentiels et à la protection, notamment contre la violence fondée sur le genre.	Produit 1.1. Au moins 6 000 demandeurs d'asile et hôtes vulnérables, en particulier des femmes et des filles, disposent d'articles et de produits adéquats pour l'hygiène, la santé, la dignité et le bien-être	Activité 1.1.1 Identification des bénéficiaires avec des organisations communautaires locales de femmes, informateurs clés, parties prenantes humanitaires locaux et femmes demandeuses d'asile	100%	7810,17	19144,26	245,12%
		Activité 1.1.2 Distribution de kits de produits et d'articles ménagers essentiels à 6 000 femmes et jeunes filles vulnérables.	81,35%	43207,37	16884,21	39,08%
		Sous Total Produit 1.1:			51017,54	36028,47
	Produit 1.2. Les moyens de subsistance d'au moins 1 000 femmes (demandeurs d'asile et hôtes) sont rétablis et/ou améliorés afin de restaurer leur dignité et de renforcer leur contribution au processus de redressement	Activité 1.2.1 Construction de 8 pompes à eau potable fonctionnant à l'énergie solaire, pilotées par un comité de gestion sensible au genre/Soutenir le fonctionnement pertinent de 8 pompes à eau potable, à l'aide d'équipement à énergie solaire	100%	20822,83	21454,41	103,03%
		Activité 1.2.2 Soutien de l'accès à l'eau potable de 2 000 ménages vulnérables, principalement ceux dirigés par des femmes	100%	10378,88		0,00%
		Activité 1.2.3 Mettre en place un "espace convivial pour les femmes et les filles pour le soutien psychologique, l'orientation et le traitement des cas de Violences Basées sur le Genre dans chacun des camps de demandeurs d'asile.	100%	20497,47	20287,93	98,98%
		Sous total produit 1.2:			51699,18	41742,34

Résultat 2. Les femmes et les filles rendues vulnérables par la crise humanitaire (demandeurs d'asile et hôtes) ont un meilleur accès à la nourriture et aux moyens de subsistance et améliorent leur contribution à la recherche de solutions durables.	Produit 2.1. 1 300 ménages de demandeurs d'asile vulnérables et ménages dirigés par des femmes au sein de la communauté d'accueil bénéficiant de kits alimentaires d'urgence en nature	Activité 2.1.1 Sélection de la composition des kits alimentaires d'urgence basés sur des produits locaux et adaptés aux catégories de besoins des bénéficiaires ciblés.	100%	51480	39001,22	75,76%
		Activité 2.1.2 Distribution de kits alimentaires d'urgence en nature à 1 300 ménages vulnérables identifiés.	90,30%	8000	13401,38	167,52%
		Sous Total Produit 2.1:		59480	52402,6	88,10%
	Produit 2.2. Les moyens de subsistance d'au moins 1 000 femmes (demandeurs d'asile et hôtes) sont rétablis et/ou améliorés afin de restaurer leur dignité et de renforcer leur contribution au processus de redressement	Activité 2.2.1 Fourniture de kits de démarrage générateurs de revenus, en particulier dans les domaines de l'agriculture et du commerce, à 1 000 femmes parmi les plus vulnérables (demandeurs d'asile et hôtes).	100%	34823,9	55253,86	158,67%
		Activité 2.2.2 Améliorer l'accès des agricultrices vulnérables (demandeurs d'asile et hôtes) en renforçant leurs capacités en matière d'innovations technologiques pour une agriculture intelligente face au climat et de marchés rémunérateurs.	0%	6507,13		0,00%
		Sous Total Produit 2.2:		41331,03	55253,86	133,69%
		Taux moyen d'achèvement	86%			
		Total activités programmatiques		203527,75	185427,27	3,73147941
		Communication et visibilité		13200	3328,94	25,22%
		Suivi et Evaluation		13664,98	12989,58	95,06%

	Utilisation de la solution de bons électroniques et du système d'authentification électronique (e-KYC) de NEC Africa pour la gestion de l'assistance aux demandeurs d'asile.		150000	169902,02	113,27%
	Total activités programmatiques, S&E, communication et E voucher		380392,73	371647,81	97,70%
	Frais de personnel et frais de gestion		168139,28	172336,76	102,50%
	Total Activités et coordination		548532,01	543984,57	99,17%

